

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



LE RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT Juin 2024



LA VALLÉE DE L'HÉRAULT

P. 3

TEMPS FORTS 2023

P. 4

LE RAPPORT D'ACTIVITÉS
AU FIL DU PROJET DE
TERRITOIRE...

P. 6



www.cc-vallee-herault.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



Jean-François Soto

Président de la Communauté de communes
Vallée de l'Hérault.

Un rapport d'activités, c'est un temps fort d'une collectivité, car c'est le moment de regarder le chemin parcouru et de redéfinir les priorités. Par là même, ce document met en avant, me semble-t-il, le champ immense des possibilités d'action de votre intercommunalité et sa finalité unique : nous permettre de vivre bien et ensemble, sur ce territoire. Toutes les actions menées ou les projets à venir, tendent vers ce

but unique, partagé par l'ensemble des élus communautaires. Quels que soient les domaines dont nous pourrions parler, l'enfance et la jeunesse, la culture, le sport, l'économie, la santé, nous poursuivons toujours ce même but. La mesure de notre action c'est la satisfaction, j'allais dire le bonheur, à vivre sur ce territoire, à s'y sentir accueillis, accompagnés, aidés, entendus et compris,

pour qu'ensemble nous nous préparions à l'avenir et à construire demain sur des bases solides. Je pourrais parler des efforts que nous faisons pour préserver la ressource en eau, la biodiversité, pour vous proposer des mobilités différentes et innovantes, des lieux de cultures, des espaces sportifs, pour développer notre économie... Mais tout cela, vous allez en prendre connaissance dans les pages qui suivent. Tout cela ce sont les fondations déjà construites de l'avenir de notre territoire. Je me contenterai donc de réaffirmer la cohésion du conseil communautaire, qui porte le projet de territoire et l'engagement des équipes à le mettre à œuvre à leurs côtés. Nous sommes déjà demain !

2

SOMMAIRE

LA VALLÉE DE L'HÉRAULT :

3

TEMPS FORTS 2023

4 - 5

ORIENTATION 1 : ÉCONOMIE

6

- 7 ▶ Objectif 1 - Agriculture
- 8 ▶ Objectif 2 - Dével. économique
- 9 ▶ Objectif 3 - Commerces
- 10 ▶ Objectif 4 - Tourisme

ORIENTATION 2 : CADRE DE VIE

11

- 12 ▶ Objectif 5 - Dével. urbain
- 14 ▶ Objectif 6 - Patrimoines
- 16 ▶ Objectif 7 - Gestion durable

ORIENTATION 3 : SERVICE

19

- 20 ▶ Objectif 8 - Jeune enfant
- 20 ▶ Objectif 9 - Jeunesse
- 21 ▶ Objectif 10 - Parentalité
- 21 ▶ Objectif 11 - Soins
- 22 ▶ Objectif 12 - Mobilités
- 22 ▶ Objectif 13 - Sports

ORIENTATION 4 : CULTURE

24

- 25 ▶ Objectif 14 - Équilibrer l'offre
- 26 ▶ Objectif 15 - Élargir les publics
- 27 ▶ Objectif 16 - Développement artistique et culturel

RESSOURCES HUMAINES

28 - 29

FINANCES

30 - 32

SUBVENTIONS 2023

33

ACTIONS POUR LES COMMUNES

34

PARTENAIRES & REMERCIEMENTS

35

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 - édition juin 2024

Édité par Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé BP15 - 34150 GIGNAC. Tél. : 04 67 57 04 50 contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr

Directeur de la publication : Jean-François Soto, Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction** : services de la communauté de communes - **Rédaction en chef** : Gilles Cohen - **Rédaction, conception et mise en page** : Céline Bourgeois - **Photos de couverture** : V. Bedos et services de la CCVH - **Impression** : JF Impression. **Dépot légal** : juin 2024 ISSN 2110-7793.

Ce rapport est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé :



LA VALLÉE DE L'HÉRAULT :

481 km²

soit 8 % de la surface du département et plus de 37 % du Pays Cœur d'Hérault

42 053 habitants
au 1^{er} janvier 2024

La communauté de communes connaît une forte croissance démographique, avec une hausse de 2,02 % entre 2021 et 2022.

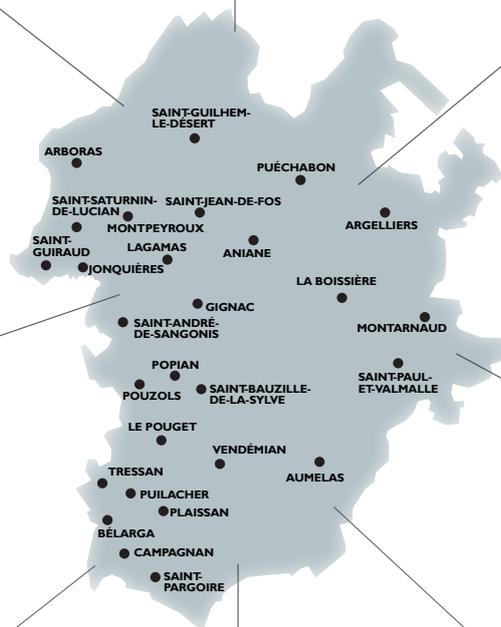
1 Grand Site de France
Gorges de l'Hérault

3 sites classés :

- ▶ Les gorges de l'Hérault
- ▶ Le cirque de l'Infernet et les abords du village de St-Guilhem-le Désert
- ▶ La grotte de Clamouse

2 biens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco :

- ▶ Les chemins de St-Jacques-de-Compostelle en France et, à ce titre, le pont du Diable et l'abbaye de Gellone
- ▶ Les Causses et Cévennes (au titre de leurs paysages agro-pastoraux)



6 sites Natura 2000

dont les 3 premiers sont gérés par la communauté de communes :

- ▶ Garrigues de la Moure et d'Aumelas
- ▶ Gorges de l'Hérault
- ▶ Montagne de la Moure et cause d'Aumelas
- ▶ Hautes garrigues du Montpelliérais
- ▶ Contreforts du Larzac
- ▶ Plaine de Montagnac - Villeveyrac

2 axes autoroutiers majeurs et gratuits :

A750 et A75

3 831 établissements

(unités de production économiques dépendantes d'une unité légale - Insee) au 31 décembre 2020

et 738 créations d'établissements en 2022

28 communes

de 115 à 6 594 habitants

Source : Insee, population légale au 01/01/2022

9 parcs d'activités et 2 hôtels d'entreprises

1 président

14 vice-présidents

Jean-François SOTO : président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Philippe SALASC : 1^{er} vice-président au développement économique - animation de la 1^{ère} commission "économie"

Claude CARCELLER : 2^e vice-président à la culture et au tourisme - animation de la 4^e commission "culture"

Véronique NEIL : 3^e vice-présidente à l'environnement - animation de la 2^e commission "cadre de vie"

Jean-Pierre GABAUDAN : 4^e vice-président aux affaires financières - animation de la 5^e commission "finances"

David CABLAT : 5^e vice-président à l'action sociale : enfance jeunesse, parentalité, sport, santé, mobilité - animation de la 3^e commission "services"

José MARTINEZ : 6^e vice-président à l'aménagement de l'espace : ingénierie d'urbanisme et appui aux communes, PLU

Jean-Pierre PUGENS : 7^e vice-président à la politique du logement

Jean-Luc DARMANIN : 8^e vice-président à l'aménagement de l'espace : suivi travaux hors eau et assainissement

Jean-Pierre BERTOLINI : 9^e vice-président à l'action sociale : petite enfance

Nicole MORERE : 10^e vice-présidente au dialogue social

Olivier SERVEL : 11^e vice-président à l'eau et l'assainissement

Jean-Claude CROS : 12^e vice-président à l'aménagement de l'espace et l'environnement : ScoT, Gemapi

Béatrice FERNANDO : 13^e vice-présidente à l'évaluation des politiques publiques

Thibaut BARRAL : 14^e vice-président à l'aménagement numérique du territoire.

8 conseillers délégués

Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC : déléguée au fonds de concours patrimoine

Martine BONNET : déléguée à la lecture publique

Grégory BRO : délégué à l'agriculture et la viticulture

Robert SIEGEL : délégué au Grand Site de France

Pascal DELIEUZE : délégué aux métiers d'art

Florence QUINONERO : déléguée au foncier

Daniel JAUDON : délégué aux fonds de concours d'aides aux communes

Jean-Marc ISURE : délégué aux affaires fiscales.



www.cc-vallee-herault.fr

Territoire /
Présentation générale

www.cc-vallee-herault.fr

Communauté / Fonctionnement /
Annuaire des élus

TEMPS FORTS 2023

12/01

Gignac, Saint-André-de-Sangonis et la CCHV ont signé la convention Petites villes de demain.



25/01

Visite de l'entreprise Salles Frères avec Carole Delga, Jean-Francois Soto, Nicole Morère et Philippe Salasc.



02/02

Ouverture du festival Mots Parleurs avec Deblozay de la compagnie Rara Woulib et un cortège de 600 personnes.



21/04

Lancement officiel de l'évènement Musilab à l'Alternateur de Saint-André-de-Sangonis.



30/04

Journée sport et santé séniors, organisée par le service des sports et la commune de Plaissan.



29/05

La fête de la nature s'est tenue dans 9 communes de la vallée de l'Hérault, du 24 au 29 mai 2023.



03/06

Clôture du festival Anim'Manga en présence de Yukuo Murata, consul général du Japon.



22/09

Conférence du Dr Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre, dans le cadre du festival Clapotis



29/09

Les maires de la vallée de l'Hérault ont parcouru 250 km à vélo, pour l'association Tigana contre les maladies orphelines.



17/10

Une unité de filtration installée en urgence à St André, en raison d'un taux de manganèse élevé dans l'eau.



06/02

Signature d'une CTG avec la CAF de l'Hérault pour engager un programme d'actions de 5 ans.



01/04

Lancement des animations à Argileum, pour les Journées européennes des métiers d'art.



20/04

La dégustation du Concours des vins de la vallée de l'Hérault a eu lieu au château de Granoupiac de St-André-de-Sangonis.



17/06

Inauguration de la nouvelle mairie et de la bibliothèque installées dans l'ancien château de Tressan.



28/06

Inauguration des aménagements paysagers du pont du Diable avec Eric Suzanne et Muriel Abadie.



05/07

Présentation de l'extension du pôle santé au directeur de l'Agence régionale de santé Occitanie



14/09

Les nouveaux habitants sont venus rencontrer les élus et découvrir les services de la collectivité.



5

21/10

La rando vélo vintage, Musette et bicyclette, s'est tenue les 21 et 22 octobre sur les routes de la vallée de l'Hérault.



08/11

Jean-François Soto représentait la vallée de l'Hérault à l'AG de l'Agence de développement et des transitions, au Corum.



14/11

Début du chantier de construction de la future passerelle, piétonne et cyclable, sur l'A750 à Gignac.



09/12

Lancement des ateliers participatifs de Festi'Biodiv, festival en faveur de la biodiversité.



ORIENTATION 1

S'engager pour une économie attractive et durable, innovante et créatrice d'emplois

AGRICULTURE, ÉCONOMIE, TOURISME, PILIERS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

La première orientation du projet de territoire de la vallée de l'Hérault comprend quatre objectifs auxquels la communauté de communes s'attache à répondre à travers les actions qu'elle mène chaque année.

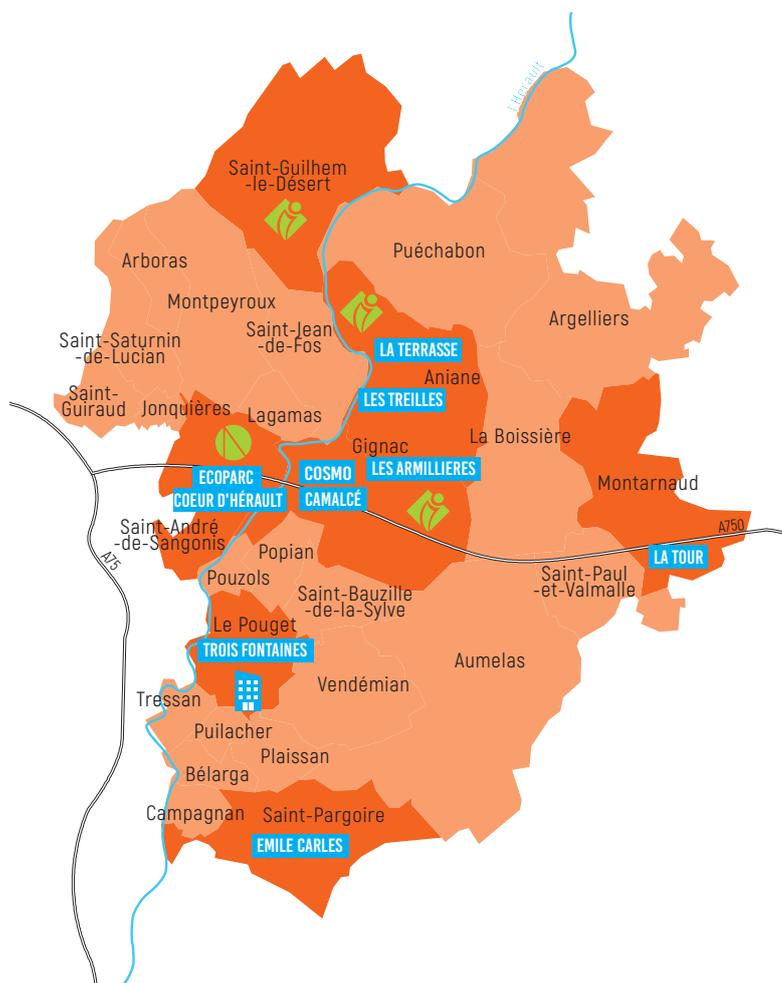
En 2023, les élus et les agents de l'intercommunalité ont répondu à l'objectif 1 **"Développer une agriculture durable de qualité"** en organisant la 36^e édition du Concours des vins de la vallée de l'Hérault, en accordant des subventions aux syndicats, manifestations agricoles et associations, ou encore en menant un test autour de la filière céréales-pain locale (p.7).

Dans le cadre de l'objectif 2 **"Construire un écosystème local favorable au développement économique et à l'emploi"**, la communauté de communes a accompagné financièrement les projets d'aménagement et d'extension de quatre entreprises. Elle a également assuré l'animation des entreprises des parcs d'activités économiques du territoire (p.8).

A travers l'objectif 3 **"Protéger et développer le commerce de proximité"**, la communauté de communes a soutenu la création et l'installation de commerces. Elle a par ailleurs lancé l'opération d'aide à la rénovation de devantures commerciales "Faites le Mur" et attribué des subventions pour la requalification de plusieurs locaux (p.9).

L'objectif 4 **"Développer une économie touristique de qualité et équilibrée"** s'est traduit en 2023 par le renouvellement de la marque Qualité Tourisme ou encore par l'engagement en matière de mobilité touristique bas carbone.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES EN VALLÉE DE L'HÉRAULT



Novel.id, agence de développement économique du Pays cœur d'Hérault
Hôtel d'entreprises



Office de tourisme intercommunal



Parc d'activités économiques

OBJECTIF 1

DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE DURABLE DE QUALITÉ

Agriculture - Viticulture

► Concours des vins



En 2023, s'est déroulée la 36^e édition du Concours des vins de la vallée de l'Hérault, un événement annuel qui promeut la qualité des vins du territoire.

À Saint-André-de-Sangonis, 80 membres du jury ont dégusté 180 cuvées et décerné 46 médailles.

Les nouveautés de 2023 :

1/ Refonte du site internet

2/ Digitalisation : utilisation d'un progiciel dédié aux concours des vins, permettant aux producteurs et jurés d'avoir un espace personnel, avec historique des inscriptions précédentes. Celui-ci est doté d'un module de paiement en ligne.

3/ Développement durable : mise à l'anonymat des bouteilles avec "chaussettes" en tissus réutilisables.

Les bouteilles d'eau en plastiques ont été remplacées par 50 bouteilles en verres, floquées à l'Alternateur.

Plusieurs actions ont également été reconduites : notamment l'opération d'accueil des communicants ainsi que la soirée Vinissime.

Coût : 96 689 € TTC dont 12 000 € de la Région, 5 000 € du Département et 3 798 € de participations diverses.

80

membres du jury
au concours des
vins

180

vins dégustés
provenant de
48 producteurs

46

vins médaillés
en 2023

► Subventions votées

- Syndicat des vignerons de Montpeyroux, subvention de la manifestation Toutes caves ouvertes : **3 000 €**
- Syndicat des Terrasses du Larzac, subvention de la Circulade Vigneronne : **3 000 €**
- Syndicat des Grés de Montpellier, subvention de la fête de la transhumance : **500 €**
- Festival des Vins d'Aniane : **3 000 €**
- Les Lundis vignerons, au domaine de Pélican à Gignac : subvention de **800 €**
- FR CIVAM : manifestation De ferme en ferme : **500 €**
- Commune de Montarnaud, subvention de la fête de la transhumance : **500 €**

► Un espace test dédié aux céréales

En 2023, un appel à manifestation d'intérêt a été mené en partenariat avec le Pays Cœur d'Hérault, afin de conduire un test autour de la filière céréales-pain locale. 1,5 hectare a été semé en céréales anciennes, sur des parcelles situées sur la commune du Pouget, dans l'objectif d'évaluer le potentiel de rendement sur le territoire et de développer des débouchés locaux, pour cette filière. Un diagnostic territorial a ainsi pu être réalisé et des premières pistes d'action imaginées.



► Aides à l'immobilier

En 2023, la communauté de communes a voté 42 200 euros d'aides à deux exploitations agricoles du territoire (situées à Saint-Saturnin-de-Lucian et Gignac), dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprise.

Montant total : 42 200 € d'aides.

OBJECTIF 2

CONSTRUIRE UN ÉCOSYSTÈME LOCAL FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET À L'EMPLOI

Développement économique

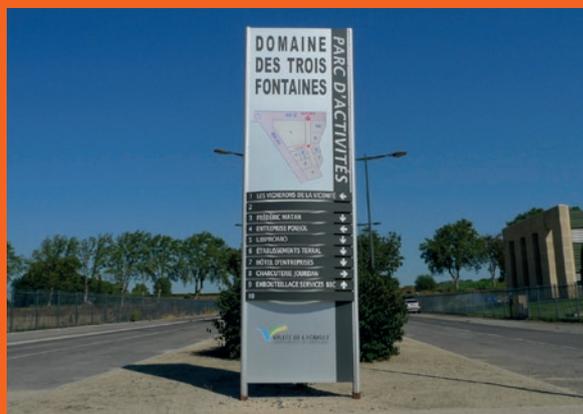
► Extension des parcs d'activités économiques (PAE)

En 2023, l'étude de maîtrise d'oeuvre pour l'extension du PAE Trois Fontaines au Pouget a été lancée.

Coût : 116 550 € HT - 7 800 € HT de montants facturés.

En parallèle, les études de faisabilité relatives à l'extension des PAE La Tour à Montarnaud et Ecoparc coeur d'Hérault à Saint-André-de-Sangonis ont été finalisées et complétées par une étude hydraulique pour Montarnaud.

Coût total de l'opération : 100 000 € TTC.



► Aides à l'immobilier

En 2023, la communauté de communes a accompagné financièrement les projets d'aménagement, de construction et d'extensions immobilières de quatre entreprises du territoire, situées à Gignac, Saint-André-de-Sangonis et Montarnaud.

Montant des aides : 151 881 € pour la CCVH et 116 382 € pour la Région Occitanie.

29

porteurs de projets accompagnés

4

entreprises aidées financièrement

3

communes : Gignac, St André et Montarnaud

► Subventions votées



- Menuiserie Simon : Projet de construction des nouveaux ateliers et showroom de la menuiserie à Gignac : 40 000 €
- FGHI : Construction des locaux de l'entreprise de biotechnologie à Montarnaud : 27 497 €
- Nature Dog 34/ Sud Distribution Animale : Construction du bâtiment professionnel et commercial à Montarnaud : 48 000 €
- BBC Isolation : Construction du local professionnel à Saint-André-de-Sangonis : 40 000€
- Atelier de recherche des potiers : 9 000 €
- Initiatives Coeur d'Hérault : 8 500 €
- ARIAC : 2 000 €

► Animation des parcs d'activités

La communauté de communes assure l'animation du tissu des entreprises des parcs d'activités économiques du territoire.

Ces animations ont vocation à maintenir le dialogue avec les entreprises du territoire. L'objectif : permettre à la collectivité d'être identifiée comme interlocuteur par les chefs d'entreprises, et faire remonter les besoins concernant le fonctionnement des parcs d'activités, les améliorations ou encore les synergies à développer.

En 2023, 9 animations "entreprises" ont été organisées :

16 février : atelier relatif à l'extension du PAE Ecoparc la Garrigue secteur Nord,

16 mars : rencontre collective PAE la Tour Montarnaud,

18 avril : petit-déjeuner autour des mobilités professionnelles à l'Alternateur,

15 juin : Soirée des dirigeants autour de la dégustation des vins primés au concours des vins 2023,

6 juillet : Bouge avec l'emploi à Saint-André-de-Sangonis,

6 octobre : Rencontre entre dirigeants autour de la découverte des outils et services de l'Alternateur,

9 octobre : réunion collective concernant le PAE Cosmo, avec restitution d'enquête de satisfaction,

23 novembre : Bouge avec l'emploi à Saint-Pargoire,

7 décembre : réunion collective PAE Ecoparc la Garrigue.

► Agence de développement

En 2023, la communauté de communes est devenue, avec la métropole, membre fondateur de l'Agence de développement et des transitions, avec pour objectif d'activer et accompagner les transitions vers un avenir plus équitable, plus responsable et plus prospère.

Coût : 5 000 € TTC.

OBJECTIF 3

PROTÉGER ET DÉVELOPPER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Commerce et artisanat

► Créations de commerces

En 2023, la commune de Gignac a accueilli 6 nouveaux commerces dont Face B (Disquaire), l'm Food (restauration rapide sushi), Frip & Shop (Friperie enfant), Ô 4 saisons (ESS) et 3 reprises d'activités : Boucherie Ratto, Pharmacie, et salon d'esthétique.

La commune de Saint-André-de-Sangonis recense, quant à elle, 3 créations de commerces, l'installation d'un médecin généraliste et d'une documentariste cinéaste. Elle compte également 1 reprise : le restaurant le Griffon et un transfert en centre-ville : le cabinet d'architecte Cathala Estebe.

En tout, la CCVH recense sur son territoire 30 entreprises accompagnées : 23 en création, 2 en développement et 5 en reprise.

► Une formation dédiée aux commerçants à l'Alternateur

En octobre 2023, avec l'aide de purple campus la CCVH a offert une formation sur « chorus pro », la plateforme de facturation des collectivités, aux commerçants, artisans, vigneron... afin qu'ils puissent travailler avec les collectivités et y déposer leurs factures. Cette formation s'est tenue à l'Alternateur de Saint-André-de-Sangonis

Montant total : 1 400 € TTC.

Alternateur

Dépenses réelles de fonctionnement :
161 557 € TTC

Recettes réelles de fonctionnement :
18 620 € TTC

► Aides à l'immobilier

En janvier, mars et au mois de mai 2023, des aides ont été votées, en faveur de quatre projets de commerces situés sur les communes de Vendémian, Saint-André-de-Sangonis et Aniane. > Pour rappel, les aides à l'immobilier d'entreprises accompagnent les commerces et points de fabrication de proximité dans leurs travaux de création, de requalification et d'aménagements.

Montant total : 89 975 € d'aides.

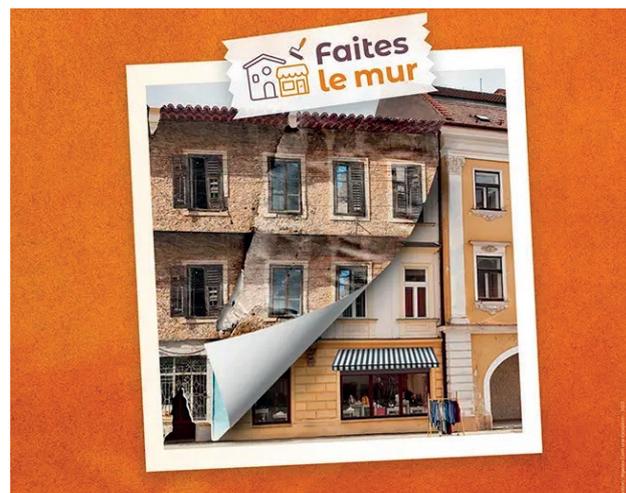
► Subventions votées



- Mairie de Vendémian : Aide à l'immobilier pour la construction de 3 cellules commerciales au sein d'un espace multi-services : **50 000 €**
- SCI le Fourmazel En compagnie des Perdrix à Aniane Requalification d'un local : **32 000 €**
- Giugiu Brunch à Saint-André-de-Sangonis : Travaux de requalification d'un local pour y installer un espace de restauration rapide à emporter et sur place : **2 281 €**
- L'épingle à linge Saint-André-de-Sangonis : Requalification d'un local commercial en vue d'y installer une laverie : **5 198 €**

► Opération "Faites le Mur"

En 2023, la CCVH a lancé l'opération "Faites le Mur" qui permet aux commerces de bénéficier d'aides à la rénovation de leurs devantures commerciales. À cette occasion une cinquantaine de prestataires ont été rencontrés et 9 réunions publiques ont été organisées.



► Périmètre de sauvegarde

En mars 2023, la communauté de communes a finalisé la création d'un périmètre de sauvegarde du commerce d'artisanat de proximité, pour la commune de Saint-Jean-de-Fos. Ce projet a été mené en collaboration avec la CCI et la CMA de l'Hérault.

9

créations de
commerces

30

entreprises et
commerces
accompagnés

5

reprises de
commerces et
d'entreprises



www.cc-vallee-herault.fr / Entreprendre

OBJECTIF 4

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE TOURISTIQUE DE QUALITÉ ET ÉQUILIBRÉE

Office du Tourisme

► Appel à manifestation d'intérêt

L'OTI est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt, parmi 16 OT d'Occitanie, pour son engagement et son approche innovante en matière de mobilité touristique bas carbone. Les 16 OT bénéficieront d'un accompagnement individuel et collectif dès avril 2024, afin d'être encore plus performants.



10

► Démarche RSE

Du mois d'août 2023 à janvier 2024, l'OTI a entrepris une démarche de RSE. Celle-ci a été financée par l'ADT et accompagnée par le cabinet Linea.

► Subventions



Pour son fonctionnement, l'Office de Tourisme Intercommunal a perçu une subvention de 600 000 € de la communauté de communes vallée de l'Hérault, ainsi que le reversement de la taxe de séjour à hauteur de 129 759 €.

Office du Tourisme



Dépenses réelles de fonctionnement :
680 847 € TTC

Recettes réelles de fonctionnement :
88 346 € TTC

► Renouvellement de la marque Qualité Tourisme

En 2023, un audit complet des 3 points d'accueil et des services administratifs a été réalisé. L'Office du Tourisme Intercommunal obtient la note de 97,13%.

► Accueil vélo

En 2023, l'OTI a été labellisé pour 3 points d'accueil : Gignac, Maison du Grand Site et Argileum. Il devient référent "accueil vélo" afin de déployer le label sur le territoire.

Financement de l'ADEME.

43028

visiteurs dans les
points d'info
tourisme

313328

visiteurs
sur le site
internet

164

groupes
accueillis



PROJET DE TERRITOIRE

ORIENTATION 2

S'engager en faveur d'un cadre de vie de qualité, harmonieux et équilibré

UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ POUR UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

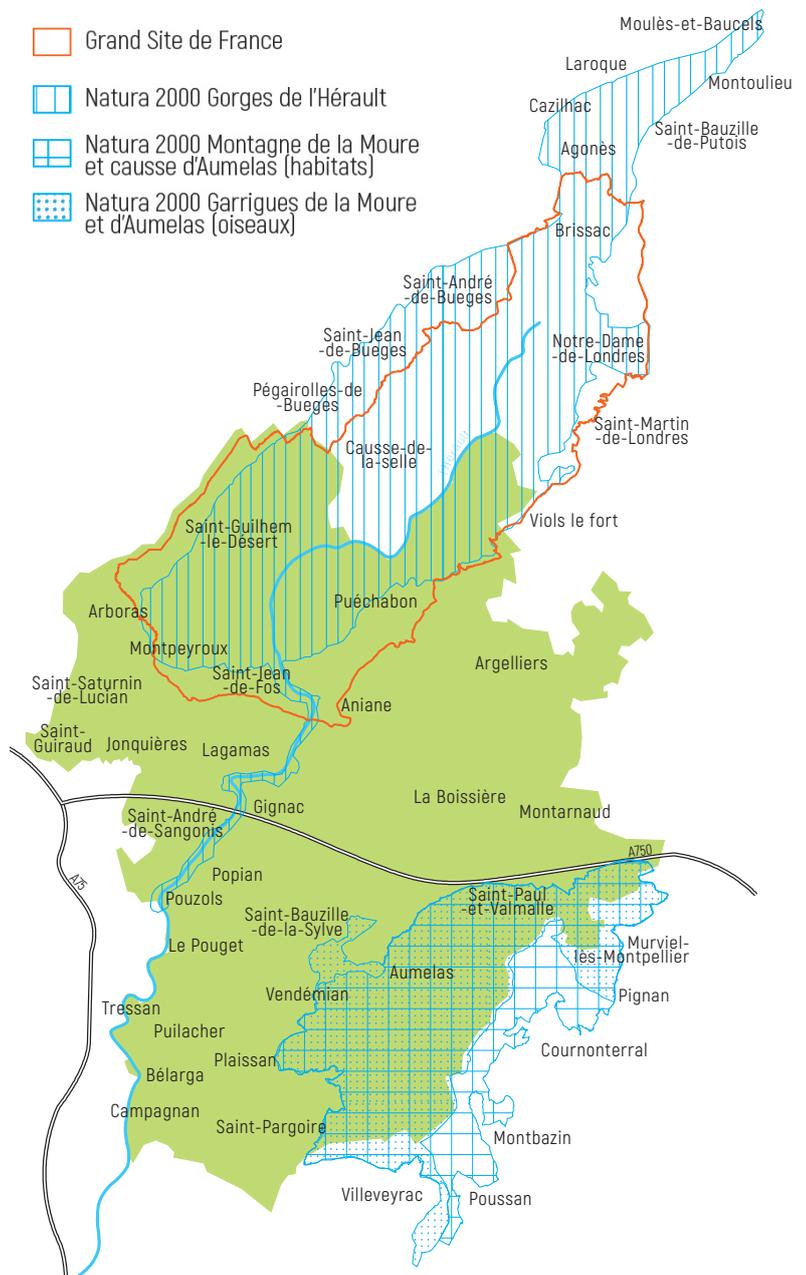
Trois objectifs constituent les axes de travail et de développement qui guident l'action de l'intercommunalité, dans le cadre de la seconde orientation du projet de territoire de la vallée de l'Hérault.

L'objectif 5 **"Planifier et maîtriser le développement urbain"** s'est traduit en 2023 par l'organisation de permanences et de groupes de travail afin de répondre aux enjeux du développement urbain. Le programme d'intérêt général Rénovissime a par ailleurs été renouvelé et plusieurs études de faisabilité et de commercialité ont été réalisées (p.12-13).

En 2023, les élus et les agents de l'intercommunalité ont répondu à l'objectif 6 **"Agir pour la préservation du cadre de vie urbain et paysager"** en portant notamment les travaux d'aménagements paysagers du pont du Diable, en assurant la protection du site du Parapluie ou encore en organisant la poursuite du projet de renouvellement de la scénographie de la Maison du Grand Site et l'étude du plan de Paysage transition énergétique (p.14-15).

Dans le cadre de l'objectif 7 **"Agir pour une gestion durable de toutes les ressources du territoire"**, la communauté de communes a assuré le renouvellement de son réseau d'eau potable et d'eaux usées. Elle a également assuré le déploiement de la nouvelle collecte et le contrôle de la qualité du tri sur le territoire. Elle a enfin mené plusieurs études hydrauliques et défini sa stratégie concernant la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), (p.16-18).

GRAND SITE DE FRANCE, NATURA 2000, UN REMARQUABLE TERRITOIRE À PRÉSERVER



OBJECTIF 5

PLANIFIER ET MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Droit des sols et urbanisme

► Permanences en communes

Le service autorisation du droit des sols a tenu 153 permanences dans 25 communes du territoire.

Coût : 13 890 € TTC.

► Traitement des dossiers

Le service a traité 1 351 actes d'urbanisme (soit 6 de plus qu'en 2022), dont 513 permis de construire et 511 déclarations préalables.

Les actes d'urbanisme concernaient 144 habitations et 66 divisions parcellaires, soit environ 210 lots créés, et 82 permis modificatifs. Plus de 120 dossiers portaient sur l'amélioration du bâti existant.

82 % des décisions prises ont été favorables.

Coût : 226 226 € TTC.



► Service mutualisé urbanisme

19 communes du territoire ont adhéré au service mutualisé. En 2023, le service intercommunal a été sollicité pour 17 plans locaux d'urbanisme, dont 8 procédures en cours, 5 groupes de travail, 3 relectures de règlements, une vingtaine de fiches d'aides à la décision, et une vingtaine de schémas de procédures en lien avec l'actualité.

310

personnes reçues en permanence

1351

actes d'urbanisme

19

communes adhérentes au service mutualisé urbanisme

Habitat

► Subventions

- CLLAJ, dans le cadre d'une convention reconduite pour la période 2020-2026 : **6 824 €**

- ADIL, dans le cadre d'un partenariat établi depuis 2008 : **4 107 €**

- Commune de Montpeyroux (pour la création de logements communaux) : **1 680 €**

- Commune de Bélarga (financement d'une étude de programmation urbaine) : **1 500 €**

► Programme local de l'habitat

En 2023, une démarche concertée a été menée avec les 28 communes du territoire (rencontres individuelles et ateliers par bassin de vie), afin de réaliser un bilan diagnostic du PLH. Un nouveau programme sera étudié dès 2024 et devrait être adopté en 2025.

En partenariat avec la Coopérative Place Reflex.

Coût : 72 630 TTC.

► Programme Rénovissime

Dans le cadre du Programme d'intérêt général Rénovissime 2018-2023, 129 logements appartenant à des propriétaires souhaitant effectuer des travaux d'amélioration de leur logement ont été financés, à hauteur de 69 183,65 € TTC, dont 12 333 € TTC ont été pris en charge par le Département.

Coût du programme rénovissime : 266 000 € TTC.

► Logements vacants

En 2023, un repérage précis a été effectué, dans le cadre du PIG Rénovissime, sur la commune d'Aniane. La restitution a été réalisée dans l'été.

En partenariat avec Urbanis.

► Faites le mur

L'étude préalable relative à l'opération façades et devantures commerciales a été menée du mois d'avril au mois d'août, pour un démarrage en septembre 2023. *En partenariat avec Urbanis.*

Coût de l'étude : 78 375 € TTC.

► Accueil des gens du voyage

Réalisation en 2023 de l'étude de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale par Caths, en vue du calibrage du projet d'équipement.

En partenariat avec la DDTM et le Département.

Coût : 36 396 € TTC, dont 10 500 € de l'Etat.

Petites villes de demain

► Nouvelle médiathèque

En 2023, une étude a été menée concernant la création d'une nouvelle médiathèque en lieu et place de l'ancien presbytère. Celui-ci devrait être démoli fin 2024. Livraison de la médiathèque : deuxième trimestre 2026.

Coût : 3,4 millions €. Participation de la CCVH estimée à 800 000. .€ TTC

► Logements sociaux

En 2023, une étude a été menée concernant la construction de 17 logements sociaux en lieu et place des îlots cœur de ville "Pappas" à Saint-André-de-Sangonis. La CCVH a pris en charge le montage du dossier fonds vert pour le compte de FDI Habitat.

En partenariat avec FDI Habitat.

Coût : 3,5 M€ HT.

► Etude de commercialité

En 2023, une étude a été menée afin de mesurer l'opportunité d'intervention de la foncière FOCCAL. Maîtrise d'ouvrage CCVH.

Coût : 22 380 € TTC.

► Travaux de requalification

En 2023, plusieurs travaux de requalification ont été effectués. Ils concernent notamment :

- le Cours de la Place de St-André, pour un montant total de **1,2 M € HT** dont **62 088 € TTC**, pris en charge par le fond de concours PVD.

- la requalification et le financement de la maîtrise d'ouvrage du square de la fontaine à Gignac, pour un montant total de **247 512 € HT** dont **40 000 € TTC**, pris en charge par le fond de concours PVD.

Par ailleurs une étude de faisabilité et de portage d'un cinéma avec 3 salles de projection à Gignac, a été conduite pour un montant de **18 000 € HT**.



Stratégie urbaine durable

► Chantier de rénovation

La communauté de communes, en lien avec les associations de commerçants, a suivi chacune des étapes du chantier de rénovation de la place de Saint-André-de-Sangonis. Pour ce faire, 4 réunions ont été organisées avec les services de la Mairie en présence de TPSO et 4 réunions préparatoires avec l'association locale.

► Création d'un écoquartier

En 2023, le cahier des charges de l'écoquartier de Gignac et de la concession d'aménagement a été validé. Dès lors la procédure de consultation pour le choix de l'aménageur a été lancée ainsi que l'étude juridique. Les délibérations ont été rendues en avril.

Coût de la mission juridique : 23 000 € HT.

► Développement de l'espace Cosmo à Gignac

Réalisation en 2023 du suivi des fiches de lots et du diagnostic concernant le stationnement et la circulation dans l'espace commercial Cosmo à Gignac, en lien avec l'architecte-coordonnateur de la zone, NBJ Architectes.

Coût de la mission architecte coordonnateur : 2 000 € HT.



► Etude de faisabilité

En 2023 une étude de faisabilité concernant l'extension de deux parcs d'activités économiques a été menée. Plusieurs actions ont été réalisées conjointement, notamment un diagnostic économique prospectif et une programmation économique. Un atelier a également été organisé auprès des entreprises des PAE concernés.

Coût : 69 398 € HT

+ ADS, Urbanisme, Habitat : www.cc-vallee-herault.fr/ Communauté / Compétences / Cadre de vie
Petites villes de demain : www.cc-vallee-herault.fr/ Actions et projets / Aménagement

OBJECTIF 6

AGIR POUR LA PRÉSERVATION DE TOUS LES PATRIMOINES

Grand Site de France

► Aménagements paysagers du pont du Diable

Suite au bilan à 10 ans concerté du site, les travaux ont porté sur des investissements pour l'ombrage du site (plantation, renaturation via le génie écologique et tonnelles), l'amélioration du confort de visite, l'optimisation des stationnements et circulations (voiture, vélo, piéton), nouveaux mobiliers, équipements de tri des déchets, signalétique et éclairage discret. Enfin la valorisation de l'esplanade des pins avec la création d'un pôle modes doux (vélos, piétons, navettes).

Montant total : 725 000€ HT ; Région : 119 618 € ; Département : 140 500 € ; DETR-DSIL : 200 000 €.



14

► Bilan du label Grand Site de France

Suite à la labellisation Grand Site de France des Gorges de l'Hérault en 2018, il convenait de lancer le bilan en vue du renouvellement du label pour vérifier le respect de ses objectifs de développement durable. Pour ce faire, une enquête a été menée auprès de 15 communes (10 labellisées, 5 en projet).

Coût : 21 600 € TTC. Part CCVH : 4 688 € TTC.

DREAL : 10 000€ ; Département : 6 912 €.

81 436

passagers dans les navettes pour St-Guilhem

1

million d'excursions (+6.6% par rapport à 2022)

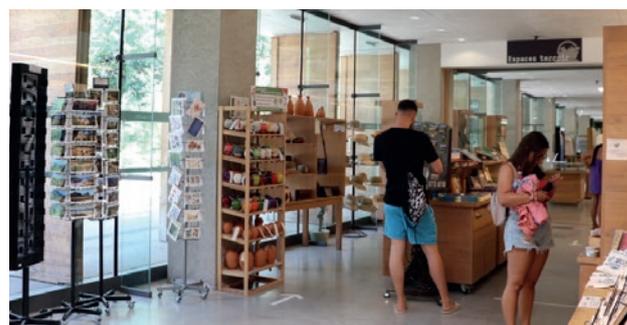
2390

arbres plantés sur le site du PDD

► Scénographie de la Maison du Grand Site

La poursuite du projet de renouvellement de la scénographie de la Maison du Grand Site a été marquée en 2023 par des temps de travail et de concertation pour finaliser les thèmes et ébauches de contenus, le mobilier, etc. aboutissant à la finalisation de l'APD de la future scénographie.

Coût des travaux estimés à 160 000 € HT. Etat - FNADT: 25 000 €. Région : 40 000 € ; Département : 25 000 € ; Part CCVH = 70 000 €.



► Mission architecte paysagiste urbaniste conseil

La mission architecte paysagiste urbaniste conseil du GSF s'est étendue à 28 communes en 2023. Les permanences 3 jeudis par mois ont continué d'avoir lieu afin d'accompagner les porteurs de projet (public ou privé) vers une meilleure prise en compte des paysages des gorges de l'Hérault et ses abords. Cette mission permet aussi l'accompagnement des élus sur des projets d'aménagement, la production de note de préconisation de PLU et l'accompagnement des services du Grand Site de France.

Montant total annuel = 42 000 € TTC

DREAL Occitanie : 12 500 € TTC ; Département 12 600 € ; CCVH/CCGPSL/CCCGS - 16 900 € TTC.

► Plan de paysage transition énergétique

L'élaboration du Plan de Paysage Transition énergétique lancé en 2022, s'est poursuivi en 2023 avec la finalisation du diagnostic et le lancement de la phase 2 "Objectifs de Qualité Paysagère et Énergétique". A travers des ateliers de concertation, la stratégie du territoire en matière de paysage et de transition énergétique a pu être définie, ainsi que les objectifs stratégiques associés.

Coût de l'étude : 53 000€ TTC sur 2 ans - 30 000 € DREAL 12 000€ Département. Part CCVH = 11 000 € TTC.



Grand Site de France : www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets

Natura 2000

► Accompagnement de contrats agricoles

Dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques, 5 contrats ont été passés avec des éleveurs au sein des sites Natura 2000 (aides PAC).

169 350 € d'aides PAC aux agriculteurs sur 5 ans (63% Europe ; 37% Etat)..

► Etude de suivi

En 2023, une étude de suivi du chabot de l'Hérault a été menée sur la Buèges et l'Avèze (Brissac). Les résultats attestent que les populations sont stables à Brissac, mais en déclin dans la Buèges.

Coût : 15 996 € TTC (63% Europe - 37% Etat) .



► Conservation des oiseaux

En 2023, une étude de mise à jour de l'état de conservation des oiseaux a été réalisée sur le site Natura 2000, du Causse d'Aumelas, avec le suivi en particulier de deux espèces : fauvette pitchou et alouette lulu.

Coût : 8 510 € TTC (63% Europe ; 37% Etat)..

► Protection du site du Parapluie

En collaboration avec le CEN, avec des fonds du plan de relance, finalisation d'un plan de protection de la source pétrifiante : dispositifs anti-stationnement, arrêté préfectoral d'interdiction sur la zone fragile.

Coût : 135 000 € TTC sur 2 ans, dont 14 000 € CCVH et 13 000 € Département.

► Programme de sensibilisation

Du printemps à l'hiver 2023, un programme de sensibilisation a été organisé pour le grand public (13 animations) et les scolaires (5 écoles, 165 élèves). Les animations se sont déroulées soit sur inscription (jeu de piste, balade) soit de manière spontanée (stand, maraudage).

Coût : 10 000 € TTC (63% Europe -37% Etat).

Biodiversité

► Subventions

- Demain la Terre (structure phare de l'éducation à l'environnement, de la Vallée de l'Hérault) : **16 000 €**
- Familles rurales de Saint-Jean-de-Fos : **2 000 €**

► Atlas de la biodiversité

En 2023, un programme d'animations a été proposé dans le cadre de l'ABC. 3 publics ont été ciblés : le grand public, les scolaires et les agriculteurs.

Coût : 4 750 € - 2 327 € : CCVH ; 2 422 € : OFB.

► Restitution de l'ABC

2023 a été marquée par la conclusion de trois années consacrées à l'ABC et plus particulièrement par la restitution et l'adoption d'une stratégie sur 2024-2026, en décembre 2023. A cette occasion, un événement a été organisé au lycée agricole de la Vallée de l'Hérault. Au programme : stands, spectacles, balades et expositions... Plus de 150 personnes ont répondu présent.

Coût : 12 000 €. 5 880€ CCVH ; 6 120 € OFB.

► Fête de la Nature

Pour l'année 2023, ce sont 9 communes qui ont participé. Près de 100 animations, stands et balades ont été proposés et ont pu mobiliser 1120 personnes.

Coût : 9 000 €.



► Education à l'environnement

Un programme de sensibilisation et d'éducation à l'environnement a été mené avec la LPO Occitanie. Parmi les diverses actions : porte à porte biodiversité, formation agents espaces verts et animateurs des ALSH, et animations scolaire à l'Alternateur ainsi que dans les bibliothèques.

Coût : 5 000 €.



Grand Site de France :
www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets

OBJECTIF 7

AGIR POUR UNE GESTION DURABLE DE TOUTES LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Eau potable

► Interconnexion et renouvellement des réseaux

Pour sécuriser la ressource, des travaux d'envergure ont démarré en janvier 2023, afin d'interconnecter les réseaux de Saint-Saturnin-de-Lucian (forages du Carons alimentant déjà 3 communes) et de Montpeyroux (forages du Drac alimentant 4 communes). Les travaux ont également consisté à renouveler les réseaux d'eau, les réseaux d'assainissement, dont la dépose partielle de canalisations en amiante ciment, ainsi que les branchements et un forage dirigé pour passer sous le réseau de Lagamas. Un réservoir de reprise est en cours de réalisation à Montpeyroux (pour alimenter Arboras).

Coût : 1 513 078 € HT (en eau potable) ; 440 000 € HT (en eaux usées).

► Interconnexion d'eau potable de secours

En novembre 2023, suite au niveau historiquement bas de la source du Pradel, qui alimente en eau les communes de Saint-Bauzille-de-la-Sylve et de Popian, la CCVH a procédé à une interconnexion d'eau potable, en urgence, entre Le Pouget et le réservoir de Saint-Bauzille-de-la-Sylve. L'objectif : sécuriser l'alimentation en eau des habitants de ces deux communes. Un système d'alarme a par ailleurs été mis en place pour permettre de détecter une fuite sur ce réseau et d'intervenir rapidement.

Coût : 94 000 € HT.

► Recherche en eau

En 2023, 3 forages de reconnaissance ont été réalisés en vue d'alimenter le secteur Est de la CCVH : sur Argelliers, La Boissière, Saint-Paul-et-Valmalle.

Coût : 220 000 € HT.

195

fuites réparées

6 264

mètres linéaires renouvelés

2604

interventions sur le territoire

Assainissement

► Résolution du taux de manganèse dans l'eau

En septembre 2023, le relevé des analyses indiquait le dépassement du seuil de manganèse (fixé à 60 microgrammes par litre d'eau) dans le réseau d'eau potable de Saint-André-de-Sangonis. Sur décision de l'ARS, la consommation d'eau du robinet a été interdite du 17 octobre au 30 novembre. Pour faire face à ce problème, la CCVH a organisé la distribution de bouteilles d'eau pendant 40 jours. Dans le même temps, des travaux ont été entrepris et une unité de filtration du manganèse a été installée en urgence sur la commune.

Coût : 475 000 € HT.

► Nouvelle station d'épuration

La construction de la nouvelle station d'épuration d'Aniane a été lancée en mars 2023, pour remplacer l'ancien équipement en sous-capacité et situé en zone indondable. Cette nouvelle structure a une capacité 5 200 EqH en boues activées faible charge, avec en traitement tertiaire filtre pour les matières en suspension et traitement UV. Sur l'ancienne STEP le bassin d'aération a été conservé pour faire un bassin d'orage.

Coût : 2 700 000 € HT.



► Renouvellement de réseau

Les réseaux d'assainissement et d'eau potable, ainsi que des branchements ont entièrement été renouvelés à Puéchabon : RD32, rue du Calvaire, rue André Gabriel, rue Roussel, rue de la Grotte.

La RD 32 a été fermée et barrée à la circulation à partir du mois de novembre. L'accès aux riverains de la commune et aux services publics a cependant été maintenu.

Coût : 550 000 € HT (AEP) et 280 000 € HT (EU).

Déchets ménagers

► Déploiement de la nouvelle collecte

Afin de limiter la hausse des coûts de gestion des déchets des habitants et de répondre aux exigences réglementaires, un nouveau service de collecte des déchets ménagers a été mis en place le 27 novembre 2023, dans 11 communes (qui d'ici 2026, devrait concerner les 28 communes de la CCVH).

Pour ces communes, les modalités de collecte des déchets résiduels, déchets de cuisine et emballages et papiers ont été réorganisées :

- Collecte de tous les bacs de tri en porte-à-porte pour les secteurs pavillonnaires (75% des cas),
- Accès par badge 24h/24 et 7j/7 à des colonnes et points tri de proximité, pour les secteurs centre-bourg
- Mise en place de points tri de proximité pour les habitats isolés.



► Déploiement PAVC biodéchets

En 2023, 11 points d'apport volontaires contrôlés pour les biodéchets ont été installés dans les communes d'Aniane et de Saint-Guilhem-le-Désert.

► Accompagnement des manifestations

Le service de gestion des déchets ménagers a assuré un accompagnement en amont et présence sur place durant le festival Clapotis au Pouget et Vinissime à Saint-Bauzille-de-la-Sylve, pour la gestion et la sensibilisation du tri.

2314

livraisons de bacs, sacs et composteurs

148

festivités équipées en matériel de tri

4318

appels traités

► Mise en place du contrôle de la qualité du tri

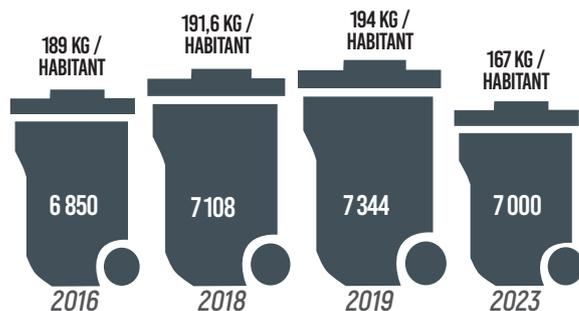
En 2023, une campagne d'accompagnement et de sensibilisation aux consignes de tri a été menée par le service de gestion des déchets ménagers. En parallèle, plusieurs actions ont été menées sur les 11 communes du territoire concernées par la nouvelle collecte : contrôle des bacs avant collecte, pose d'étiquette signalant les défauts, prise de contact physique et téléphonique.



Evolution annuelle du tonnage des biodéchets collectés



Evolution annuelle du tonnage des déchets résiduels collectés



www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Environnement

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

► Stratégie GEMAPI

La stratégie est le socle de la mise en œuvre de la GEMAPI par la CCVH. Celle-ci a été validée en conseil communautaire, le 25 septembre 2023.

Elle est élaborée en partenariat avec : les Maires et élus référents de toutes les communes ; Services de la CCVH; EPTB ; Département ; Région ; DDTM34 ; Agence de l'eau.

Elle est également élaborée en partenariat avec certaines associations territoriales :

- La Boissière Environnement,
- Demain la Terre,
- Conservatoire d'Espaces Naturels,
- Les écologistes de l'Euzière,
- Ligue de Protection des Oiseaux,
- ASA du Canal de Gignac,
- Fédération départementale de pêche.

18

► Feuille de route GEMAPI

La 1ère feuille de route définit les actions concrètes et chiffrées pour la mise en œuvre de la stratégie GEMAPI sur la période 2023-2028. Celle-ci a été validée en conseil communautaire le 27 novembre 2023.

► Etude hydraulique sur le Verdus

L'étude du Verdus a permis de réaliser un inventaire des événements passés et sur le terrain, une expertise hydrologique sur les débits de référence des crues, une modélisation hydraulique pour différentes occurrences de crues, ainsi qu'une proposition d'aménagement pour prévenir le risque inondation.

Coût : 48 406 € TTC.

► Plan de gestion des affluents de l'Hérault

Des travaux de rattrapage d'entretien ont été réalisés sur les affluents de l'Hérault : abattage sélectif d'arbres, débroussaillage. Interventions sur un linéaire de 17 km.

Coût : 95 096 € TTC. Département : 21 127,81€ ; Région : 21 127, 81 €.

► Plan de gestion des zones humides de la Plaine de La Boissière

L'élaboration de ce plan de gestion a été lancée en 2023. Il vise à mieux comprendre le fonctionnement de ces zones humides et à définir les actions à mettre en œuvre pour préserver les services qu'elles rendent à la population.

4

animations réalisées

890

plaquettes riverains distribuées

36

km de cours d'eau concernés par les interventions



DES SERVICES PUBLICS POUR ACCOMPAGNER CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

Cette troisième orientation du projet de territoire de la vallée de l'Hérault comprend cinq objectifs.

En 2019, la communauté de communes a répondu à l'objectif 8 **"Renforcer l'offre d'accueil du jeune enfant"** en augmentant notamment la capacité d'accueil du multi-accueil Le berceau à Montarnaud (p.20).

Dans le cadre de l'objectif 9 **"S'impliquer aux côtés des acteurs de la jeunesse"**, les élus et les agents de l'intercommunalité ont proposé des animations variées aux jeunes notamment le festival Anim'Manga ou encore la fête de la science (p.24).

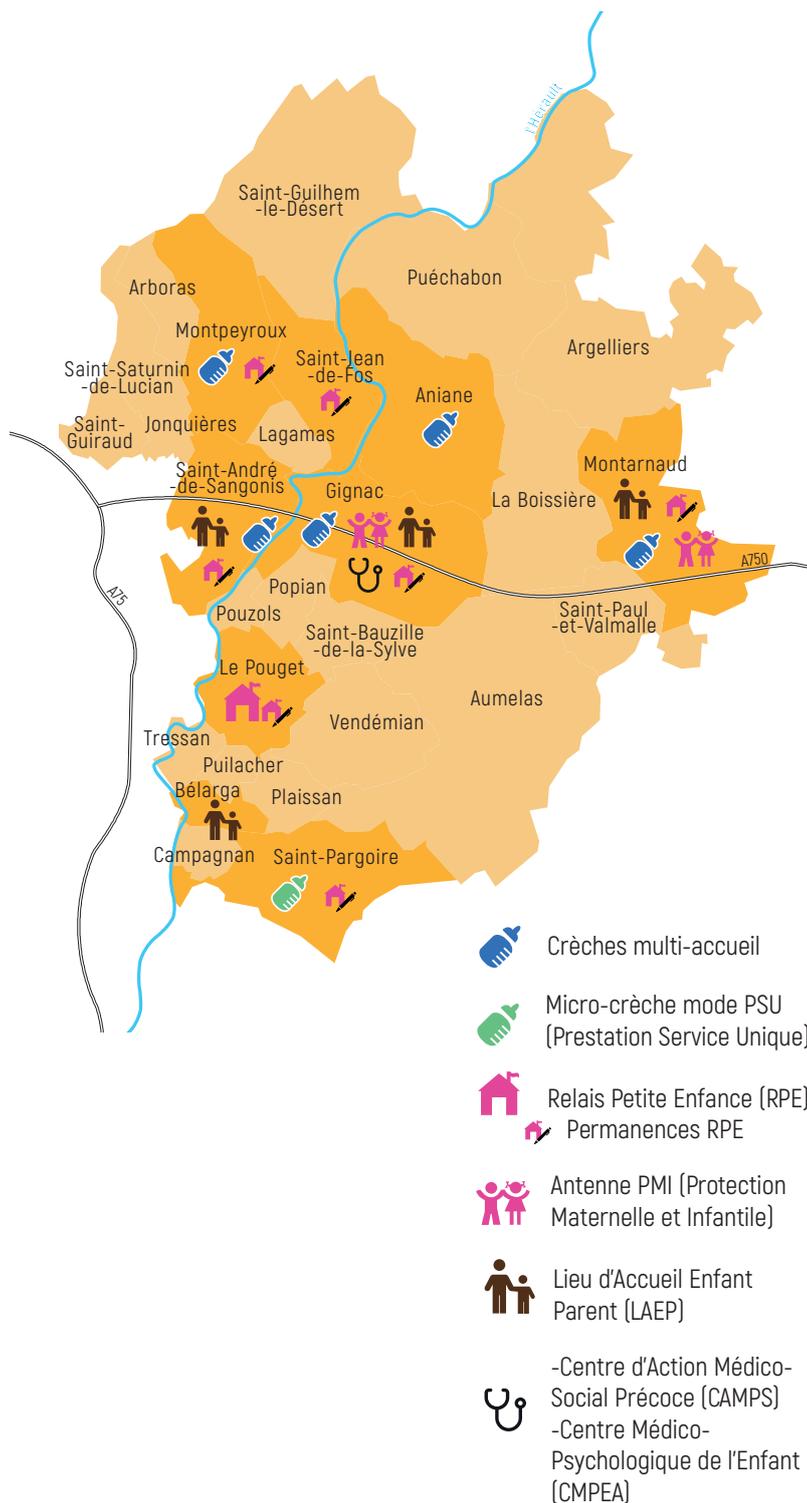
Pour répondre à l'objectif 10 **"Accompagner la parentalité et impliquer les parents"**, la communauté de communes va notamment développer son réseau de professionnels au nord du territoire (p.21).

L'objectif 11 **"Pérenniser et diversifier l'offre de soins sur notre territoire"** s'est traduit par la mise en place des travaux de l'extension du pôle santé de Gignac et par la visite du directeur de l'ARS Occitanie et du préfet de l'Hérault (p.21).

Pour répondre à l'objectif 12 **"Proposer des mobilités fluides en alternative au véhicule personnel"**, les équipes se sont investies dans des projets comme le Pôle d'échanges multimodal, le Transport à la demande, ou la création de la passerelle de l'A750 (p.22).

Enfin, les élus et les agents de l'intercommunalité ont répondu à l'objectif 13 **"Soutenir et promouvoir les pratiques sportives durables"**, à travers l'organisation de manifestations sportives et activités de pleine nature : trail, randonnée vélo... (p.23).

SERVICES AUX HABITANTS EN VALLÉE DE L'HÉRAULT



OBJECTIF 8

RENFORCER L'OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Petite enfance

► Séminaire petite enfance

En août 2023, à Saint-Paul-et-Valmalle, la CCVH a organisé un séminaire petite enfance, à destination des 81 agents du service petite enfance intercommunal.

► Festival CLAPOTIS

Organisé en septembre 2023, le festival Clapotis, rendez-vous culturel et artistique des familles et des professionnels de la petite enfance en Vallée de l'Hérault a attiré plus de 7 500 visiteurs.

Coût : 68 000 € TTC.



► Subventions

- Festival CLAPOTIS : 18 000 €
- Familles rurales (soutien aux micro-crèches) : 21 667 €.

► Contractualisation avec une diététicienne

En 2023, un contrat a été mis en place avec une diététicienne. Objectif : affiner les propositions de menus et assurer un équilibre alimentaire aux enfants accueillis.

Coût : 900 € TTC.

► Prévention de l'usure professionnelle

En 2023, un projet a été mené avec la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, sur la prévention de l'usure professionnelle. Il a permis de mener des actions ciblées auprès des agents.

► Intervenants dans les crèches

En 2023, plusieurs actions pédagogiques et culturelles ont été menées auprès des enfants.

Coût : 8 200 € TTC.

280

enfants accueillis dans les 5 crèches intercommunales

238

assistantes maternelles suivies par le RPE

834

enfants accueillis chez les assistantes maternelles

20

OBJECTIF 9

S'IMPLIQUER AUX CÔTÉS DES ACTEURS DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Jeunesse

► Rallye Vélo

Une découverte de Gignac, et d'Aniane a été organisée sous forme d'énigmes et à vélo avec 36 participants.

► Emission radio

7 émissions baptisée "Jeunes mais pas trop" ont été réalisées sur RPH par 36 jeunes du territoire. Coût : 9 300 €.

► Festival Anim'Manga

De janvier à juin 2023, les animations jeunesse ont été orientées sur la thématique Manga et la culture japonaise. Elles ont attiré 956 participants et près de 50 partenaires.

Coût : 10 344 € TTC. CCVH : 3 044 ; CAF: 3 060 € ; Département 2 230€ ; DRAC: 2 000 €.



OBJECTIF 10

ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ ET IMPLIQUER LES PARENTS

Parentalité

► Soutien à la parentalité

En 2023, un état des lieux de l'existant a été effectué sur le territoire en terme de soutien à la parentalité. 53 entretiens ont été organisés portants sur 3 axes : benchmark / services internes / partenaires.

► Développement du réseau

En 2023, un projet a été proposé par le service parentalité visant le développement d'un réseau nord des professionnels du soutien à la parentalité.

► Actions pour les familles

En 2023, un projet a été proposé par les services parentalité et lecture publique, afin de définir plusieurs actions à mettre en place auprès des familles concernées par les troubles spécifiques du langage et des apprentissages.

► Lieux d'accueils enfants-parents

Le lieu d'accueil enfant-parent fonctionne de façon hebdomadaire y compris pendant les vacances scolaires, sur les communes de Gignac, St-André, Montarnaud et Bélarga. Il s'agit d'un espace qui participe à l'éveil et la socialisation de l'enfant et à l'appui des parents dans l'exercice de leur rôle parental. Il est destiné à accueillir les enfants dès leur naissance et jusqu'à leur six ans, accompagnés de leur parent ou d'un adulte référent. Cet accueil est gratuit pour les parents, confidentiel, ouvert à tous et anonyme. **Financements : 14 300 € CCVH ; 20 950 € Département 36 550€ CAF.**



Petite enfance, jeunesse et parentalité : www.cc-vallee-herault.fr / Vie pratique / Famille

OBJECTIF 11

PÉRENNISER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE SOINS

Santé

► Extension du pôle santé

Le pôle santé, ouvert début 2022, étant presque complet, son extension a été validée par le groupe FDI pour passer de 2 632 m² à 3 500 m². Le permis de construire a été délivré par la mairie de Gignac en juillet 2023. La communauté de communes a délibéré en avril pour acheter un local de 130 m² dans l'extension, afin de pouvoir répondre à des besoins sanitaires et pour la coordination des professionnels de santé.

L'extension, qui sera réalisée en 2024, permettra en particulier d'accueillir deux services d'Aésio Santé : le scanner qui a été autorisé par l'ARS et l'unité de soins non programmés, pour traiter les urgences non vitales.

► Visite du pôle santé par l'ARS Occitanie

Le 5 juillet 2023, Didier Jaffre, directeur de l'ARS Occitanie a visité le pôle santé avec le préfet de l'Hérault Hugues Moutouh et les représentants d'Aésio Santé et du groupe FDI. Il a salué « une réalisation exemplaire ».



www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Services / Pôle santé

OBJECTIF 12

PROPOSER DES MOBILITÉS FLUIDES EN ALTERNATIVE AU VÉHICULE PERSONNEL

Mobilités

► Transport à la demande

La CCVH a pris la compétence d'organisation du Transport à la demande, en délégation de la Région. Elle a conduit une étude de faisabilité reposant sur une enquête auprès de 636 personnes et un atelier de co-construction (21 participants) du service et de son identité visuelle. Cette étude menée selon une méthode de design de services a été accompagnée par le CEREMA.

Coût : 17 200 € HT.

► Animations mobilités

En 2023, la CCVH a réalisé des actions de promotion de l'écomobilité :

- Journée 100% Vélo à l'Alternateur le 29 avril,
- Rallye Vélo ados le 27 avril,
- Journée sport santé le 30 avril,
- Parcours de maniabilité essai et balades à vélos électriques
- Atelier autoréparation - marché de Gignac le 23 septembre.

Coût : 10 000 € TTC.

► Boucles cyclables

En 2023, la CCVH a lancé une étude de faisabilité sur la création d'un itinéraire cyclable au sud du PEM. Une seconde boucle cyclable a été créée et financée par le budget participatif du Département. Enfin, une étude de faisabilité concernant la liaison Gignac-St-André a été lancée. Cette dernière est portée par le Département.



► Stationnement vélos

En 2023, un fond de concours destiné aux communes a été mis en place afin de permettre l'équipement du territoire en stationnements vélos.

Coût : 55 000 € TTC.

► Passerelle A750

En 2023, les études de maîtrise d'œuvre ont été finalisées. Elles ont été suivies par la consultation des entreprises de travaux et le démarrage des travaux au mois de juillet 2023.

Coût : 946 660 € TTC.



► Pôle d'échanges multimodal

La consultation des entreprises de travaux a eu lieu en juin 2023, suivie du démarrage des travaux. Cet équipement, qui sera mis en service au printemps 2024, représente un investissement de 5,3 millions d'euros pour l'intercommunalité, réalisé avec le soutien de l'État, de la Région Occitanie et du Département de l'Hérault. Il s'agit du tout premier pôle d'échanges routier de la région.

Coût : 703 000 € HT.



► Semaine européenne de la mobilité

Du 16 au 22 septembre, durant la semaine européenne de la mobilité, plusieurs animations ont été proposées notamment : information sur les applications Picholine, Rézopouce (autostop organisé et co-voiturage). Objectif : inciter les citoyens à opter pour des modes de déplacements plus durables.

OBJECTIF 13

SOUTENIR ET PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES DURABLES

Sports

► Sport, Santé, Séniors en Vallée de l'Hérault

Cette première édition de Sport Santé en Vallée de l'Hérault était destinée aux séniors du territoire, avec pour objectif de faire le lien entre pratique sportive et intérêt pour la santé. Elle a mobilisé 150 participants.

Coût : 1 545 €



► Sport, Santé, Enfants

La deuxième édition de Sport, Santé, Enfants était organisée le 25 avril 2023, à destination des enfants du territoire fréquentant les ALSH Enfants. 150 enfants issus de 9 structures d'accueil ont participé.

► Fête de la jeunesse et des sports

Cette animation co-portée par la commune de Saint-André-de-Sangonis a permis de faire découvrir plusieurs pratiques sportives à près de 400 participants.

Coût : 300 € TTC.



Activités de pleine nature

► Subventions

- Je cours toujours (2 courses de trail) : 2 750 €
- Foyer rural St-Jean-de-Fos (1 course trail) : 1 375 €
- Baudille Trail (1 course de trail) : 1 375 €
- Roue Libre Gignacoise (randonnée VTT) : 4 000 €
- Foyer rural de Saint-Bauzille-de-la-Sylve (Run and Bike) : 1 000 €
- Comité Départemental de cyclisme 34 (course de vélo) : 7 000 €
- Les amis du Chemin de Guilhem (animation sentiers randonnée) : 400 €.

► Challenge des 4 Trails

Création en 2023 d'un challenge regroupant la Sauta Roc, le Trail de Clamouse, le Trail du Berger et Vinotrail.

Coût : 500 € TTC

► Musette et bicyclette

En octobre 2023, une randonnée vélo vintage en vallée de l'Hérault, baptisée Musette et Bicyclette, a vu le jour.

Coût : 19 000 € TTC.

► Navette Canyoning

La communauté de communes s'est impliquée auprès des entreprises de canyoning pour proposer des navettes à leur clientèle, en juillet et août, sur les communes de Saint-Jean-de-Fos et de Saint-Guilhem-le-Désert.

Coût : 6 000 € TTC.



► Entretien des chemins

En 2023, plusieurs chemins de VTT et de randonnée pédestre ont été entretenus, dans le cadre du PDESI (Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires).

Coût : 6 000 € TTC.

120

kms de chemins pour 7 parcours VTT

140

kms de sentiers pour 14 parcours

90

voies sur 2 sites d'escalade

FAVORISER L'ACCÈS DE TOUS À UNE OFFRE CULTURELLE DE QUALITÉ

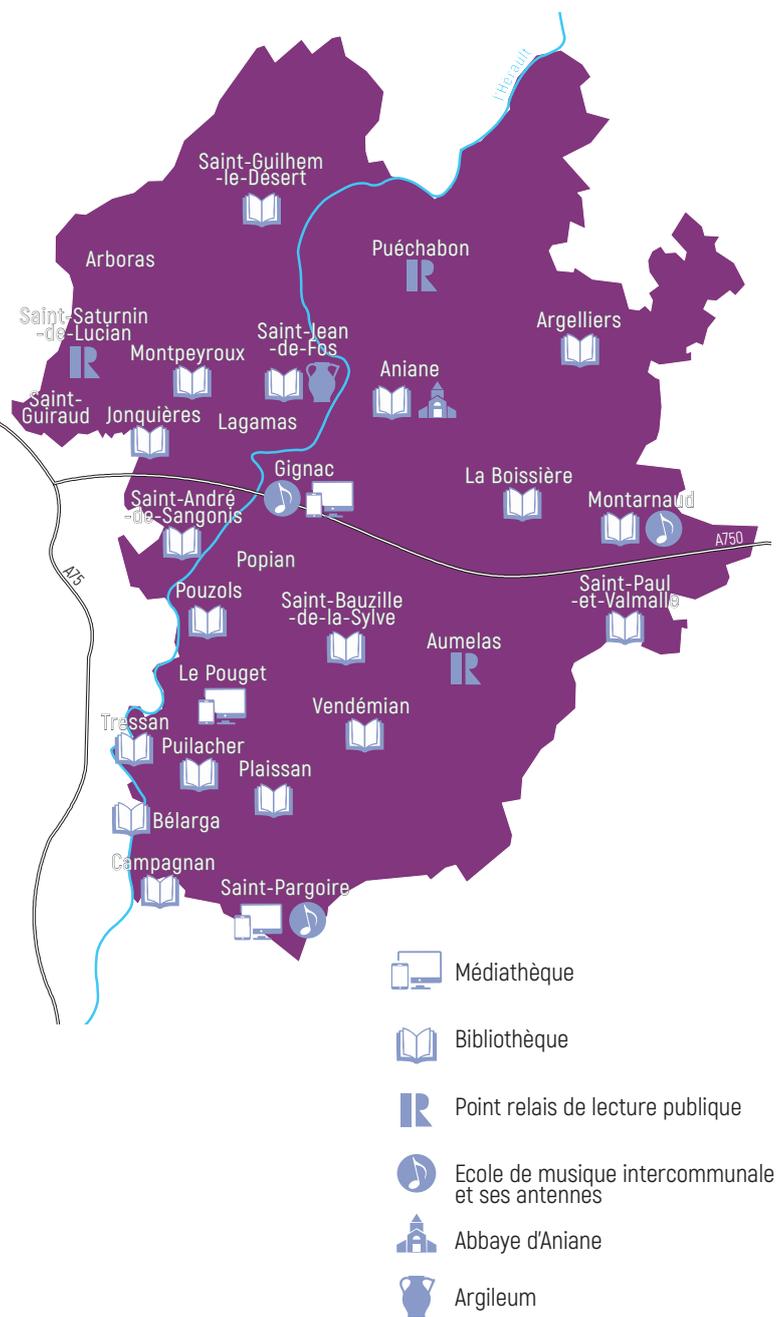
La quatrième et dernière orientation du projet de territoire renferme trois objectifs qui déterminent l'action de l'intercommunalité.

L'objectif 14 *"Equilibrer l'implantation territoriale de l'action culturelle"* s'est traduit par la création d'un nouvel atelier "grandir en musique", l'organisation d'un spectacle de Noël, la venue de l'Orchestre National de Montpellier, ainsi que par l'achat d'ouvrages ou encore par l'extension de la médiathèque de Gignac et l'ouverture de la bibliothèque de Tressan (p.25).

En 2023, les équipes de la communauté de communes ont répondu à l'objectif 15 *"Renforcer le développement et l'élargissement des publics de la culture"* au travers le lancement du projet Arboebio, le développement d'un parcours croisé avec le service éducatif et le musée de Lodève, par la création et l'édition de nouveaux supports pédagogiques ou encore en organisant des actions en partenariat avec les enseignants (p.26).

Enfin, dans le cadre de l'objectif 16 *"Expérimenter et créer un développement artistique et culturel ancré dans le XXI^e siècle"*, le service patrimoine de la communauté de communes a lancé des études en vue de la restauration de la chapelle de l'ancien pénitencier d'Aniane ainsi que plusieurs événements en lien avec d'autres services de l'intercommunalité. Plusieurs manifestations ont par ailleurs été organisées, notamment, les Journées européennes de l'Archéologie en juin et les Journées européennes du Patrimoine.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL EN VALLÉE DE L'HÉRAULT



OBJECTIF 14

ÉQUILIBRER L'IMPLANTATION TERRITORIALE DE L'ACTION CULTURELLE

Ecole de musique intercommunale

► Les profs en scène

Cette programmation musicale a été réalisée par les enseignants musiciens du territoire.

Coût : 27 070 € TTC.

► Nouvel Atelier "Grandir en musique"

Lors de cet atelier, un dumiste (intervenant scolaire) a proposé la découverte musicale à des enfants âgés de 0 à 3 ans et leurs parents.

► Les tubas de Noël

Ce spectacle organisé à Saint-André-de-Sangonis a réuni les élèves de l'EMI avec l'ensemble de cuivres et les musiciens de l'Harmonie des 2 rives. 250 spectateurs ont répondu présent.

Coût : 1 000 € TTC.

► Orchestre National de Montpellier

Le 5 février 2023, l'Orchestre National de Montpellier était à Gignac pour un concert événement.

Coût : 6 000 € TTC.



362

élèves musiciens et 20 professeurs

9065

spectateurs aux 93 concerts

255

heures d'enseignement musical

Réseau de lecture publique

► Festival Mots Parleurs

Le Festival Mots Parleurs s'est tenu du 2 au 12 février 2023. 24 animations ont été organisées lors de cet événement qui a rassemblé près de 1 700 spectateurs.

Coût : 35 493 € TTC. CCVH : 18 493€ ; Mécénat : 17 000€.



► Programmation culturelle

En 2023, 156 animations ont été organisées dans 21 communes de la CCVH. Parmi elles, la Fête de la science qui s'est tenue du 6 au 16 octobre avait cette année pour thème "sport et science". 260 participants.

Coût : 36 335 € TTC.

► Nouveaux aménagements

En 2023, ouverture de la nouvelle bibliothèque de Tressan, qui a bénéficié du soutien et de l'expertise technique de la CCVH.

Fonds de concours CCVH : 43 000€ TTC.

En parallèle, la médiathèque de Gignac, a bénéficié du même accompagnement intercommunal.

Fonds de concours CCVH : 83 049€ TTC.

11 970

documents achetés dont 1000 BD

284500

documents prêtés (+5,6% par rapport à 2022)

7070

particuliers inscrits dans les bibliothèques

► Subventions (aux communes pour les bibliothèques - votées en 2023)

- Montarnaud : 3 029 €
- Tressan : 1 360 €
- Saint-André-de-Sangonis : 6 694€
- Saint-Paul-et-Valmalle : 623 €
- Saint-Guilhem-le-Désert : 388 €

OBJECTIF 15

RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS DE LA CULTURE

Service éducatif

► Arboebio

Ce projet, porté par l'Éducation nationale et la Direction des services départementaux de l'éducation nationale s'est adressé aux classes de maternelle et primaire des établissements ruraux de l'Hérault. (130 classes ont participé en 2023).

Objectifs : lier arts visuels et biodiversité à travers une production artistique en classe répondant la thématique terres et territoires, suivie d'une exposition.

Argileum a été sélectionné comme lieu d'exposition 2023.

Coût : 200€ TTC (CCVH).

► Développement d'un parcours croisé avec le service éducatif et le musée de Lodève

Visite éducative patrimoniale et artistique avec un échange entre deux territoires (CCVH et CCLL). 1 classe de cycle 3 de chaque territoire a bénéficié gratuitement de la visite guidée pédagogique et d'un atelier céramique à Argileum ainsi que de la visite guidée éducative du musée de Lodève et d'une pratique artistique avec l'artiste Violaine Lavaux.

Coût : 350 TTC (CCVH).



1528

élèves reçus en visite

65

classes représentées

19 266

budget total en euros alloué au service éducatif

► Événements patrimoniaux nationaux

Dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art (JEMA), et des journées mondiales de l'archéologie (JMA) les scolaires ont été impliqués dans divers événements patrimoniaux nationaux, notamment dans l'opération "Levez les yeux" qui s'est tenue le 16 juin 2023.

Coût : 623 € TTC.

► Conception de nouvelles offres

En 2023, un nouveau projet a été élaboré pour les cycles 4, autour des jardins monastiques médiévaux. Communes concernées : Aniane, Saint-Jean-de-Fos.

Coût : 1 950€ TTC.

► Finalisation, montage et impression de supports pédagogiques

En 2023, plusieurs supports pédagogiques ont été réalisés :

- Ancienne abbaye d'Aniane : livret et frise chronologique pour l'atelier de fouilles archéologiques cycle 2,
- Ancienne abbaye d'Aniane : livret Street-art niveau lycée,
- Gignac : livrets et support guide de la visite pédagogique cycle 2,
- Saint-Guilhem-le-Désert : livrets et support guide de la visite pédagogique cycle 2.

Coût : 15 453€ TTC.

► Partenariats avec des enseignants

En 2023, plusieurs partenariats et collaborations ont été développés avec des enseignants demandeurs d'actions spécifiques :

- Création d'une visite participative de Gignac cycle 4 pour les journées d'intégration du lycée Simone Veil de Gignac,
- Adaptation de la visite "Si tu n'es pas sage tu iras à Aniane" pour le centre de loisirs ado de Fabrègues,
- Adaptation de la visite d'Argileum cycle 4 et création d'un atelier spécifique pour les 3ème prépa métier du lycée Simone Veil de Gignac,

Adaptation de la visite Gignac C2 et accompagnement pour le projet BD du Conseil municipal des enfants de Gignac.

Coût : 690€ TTC.



www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Culture

OBJECTIF 16

EXPÉRIMENTER ET CRÉER UN DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL ANCRÉ DANS LE XXI^E SIÈCLE

Ancienne abbaye d'Aniane

► Réhabilitation de la chapelle de l'ancien pénitencier

En 2023, les études de maîtrise d'œuvre se sont poursuivies en partenariat avec les services de la DRAC. La consultation des entreprises de travaux a été initiée au mois de septembre 2023.

Coût : 2 482 500€ HT.

► Partenariats et transversalité

En 2023, le service patrimoine a réalisé des événements en transversalité avec d'autres services de la CCVH. Le service patrimoine a également coordonné plusieurs événements avec le Pays Coeur d'Hérault : "Traversées sensibles", coordination du projet Grande Migration avec la Compagnie Kamchatka, sur le territoire CCVH.

Budget : 2 200€ TTC.

► Événementiels et ateliers

Plusieurs événements ont eu lieu en 2023 :

Les Journées européennes de l'Archéologie et les Journées européennes du Patrimoine en septembre. **620 visiteurs**

Ateliers : P'tites graines de photographes, atelier Aquarelle et animation d'ateliers grand publics pendant les vacances scolaires + soirée Halloween. **80 visiteurs**

Visites guidées grand public : **104 visiteurs**

Total fréquentation du public = 804 visiteurs

Budget : 4 500€ TTC.



► Accueil de tournages, photographes, festivals...

En 2023, le site de l'ancienne abbaye d'Aniane a été le terrain de plusieurs événements :

- Captation vidéo du spectacle "Mythologies" de la Cie Papier Machin, avec restitution en public (école d'Aniane),
- Tournage d'un live musical de l'artiste Syka James + tournage d'un clip de la même artiste,
- Prêt de l'abbaye pour gestion des costumes sur le tournage du film les Trois Mousquetaires de la réalisatrice Houda Benyamina,
- Accueil de la photographe Sarah Desteuque pour un reportage photo à l'abbaye,
- Accueil du Festival des vins d'Aniane,
- Accueil du Festival Aniane en Scènes,
- Accueil du spectacle son et lumières Lueurs d'Hiver en partenariat avec Electroson.

Argileum, la maison de la poterie

► Exposition "Après les vendanges sur la passa méridia"

En octobre 2023, Argileum a accueilli la sortie de résidence « L'odeur du vent sur les cailloux » proposée par le Département de l'Hérault. Cette exposition s'inscrit dans le projet « Passa Meridia », un projet culturel de territoire.

► JEMA : L'artisanat d'art en démonstration dans la vallée

En 2023, l'OT et Argileum se sont mobilisés pour mettre en lumière les artisans d'art du territoire lors des Journées européennes des métiers d'art avec des ateliers, démonstrations, rencontres, visites guidées... Une oeuvre collective a été réalisée par les artistes Christophe Ribereau/Florence Sastourné. **217 visiteurs.**

Coût : 473,50 € TTC.

► Marché des potiers

Les 5 et 6 août 2023, le stand de l'Office, installé sur le marché de Saint-Jean-de-Fos a accueilli près de 200 personnes. 533 visiteurs sont venus à Argileum.

Pour rappel, Argileum est exploité par l'OTI.

12 146

visiteurs sur l'année

61

groupes pour les visites

531

participants à un atelier poterie

► Activité du service

Tout d'abord, l'instauration du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) pour le personnel de la CCVH a marqué l'année 2023. Les agents ont eu l'opportunité de bénéficier, pour la première fois, de cette prime supplémentaire, versée au mois de juin. Elle sera accordée chaque année selon des critères spécifiques et vise à reconnaître la valeur professionnelle de l'agent, telle qu'évaluée lors de son entretien professionnel.

Renforcement des effectifs

Par ailleurs, la Direction des Ressources Humaines a connu un renforcement significatif avec l'arrivée de nouveaux collègues. En effet, l'équipe de la DRH s'est étoffée avec l'arrivée d'une troisième gestionnaire RH et de la responsable du service GPEEC et projet d'administration. Ce renforcement témoigne de l'engagement de l'organisation envers une gestion optimale de ses ressources humaines.

Revalorisation de la valeur du point

Enfin, un autre élément notable de cette année a été la revalorisation de la valeur du point de tous les fonctionnaires en juillet 2023. Cette augmentation de +1.05% a eu un impact positif sur le pouvoir d'achat des agents.

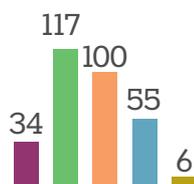
28

► Effectifs

Au 31 décembre 2023 : 312 agents titulaires ou contractuels occupant un emploi permanent ou de projet dont 6 apprentis.

Effectif payé au 31 décembre 2023 (remplaçants inclus) :

- Pôle Action Culturelle
- Pôle Aménagement de l'Espace et Environnement
- Pôle Attractivité Territoriale
- Pôle Ressources
- Apprentis



► Formation

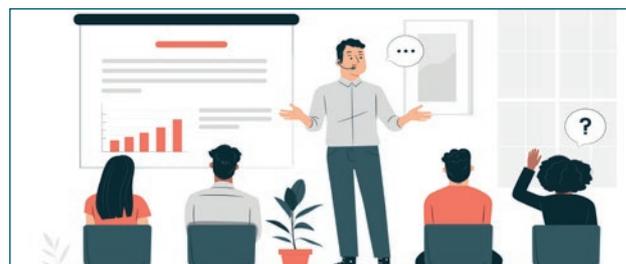
En 2023, les formations dont ont bénéficié les agents de la communauté de communes ont représenté 5 228 heures, dont 63.93 % ont été assurées par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

	2022	2023
Formations CNFPT	1 385 h	3 344 h
Autres formations	1 975 h	1 884 h
Total	3 360 h	5 228 h

► Mutualisation des services H&S et formation

Outre l'actualisation des besoins des membres en matière de formation et d'accompagnement en Hygiène et Sécurité, les actions suivantes ont été déployées :

- Mise en place d'un dossier partagé à l'attention des communes afin de partager des procédures, dispositifs et communications internes en terme de prévention,
- 6 formations mutualisées ont été organisées, avec la participation de 15 agents,
- en H&S, 1 réunion d'accompagnement à la mise en place du Document Unique (DU) a été organisée.



► Dialogue social

L'année 2023 a été marquée par l'instauration des nouvelles instances de dialogue social au sein de la collectivité suite aux élections professionnelles de décembre 2022. Le dialogue social en 2023 s'est traduit par l'organisation de 5 Comités Sociaux Territoriaux (CST) et de 3 Formations Spécialisées en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT).

► Action de convivialité et de cohésion

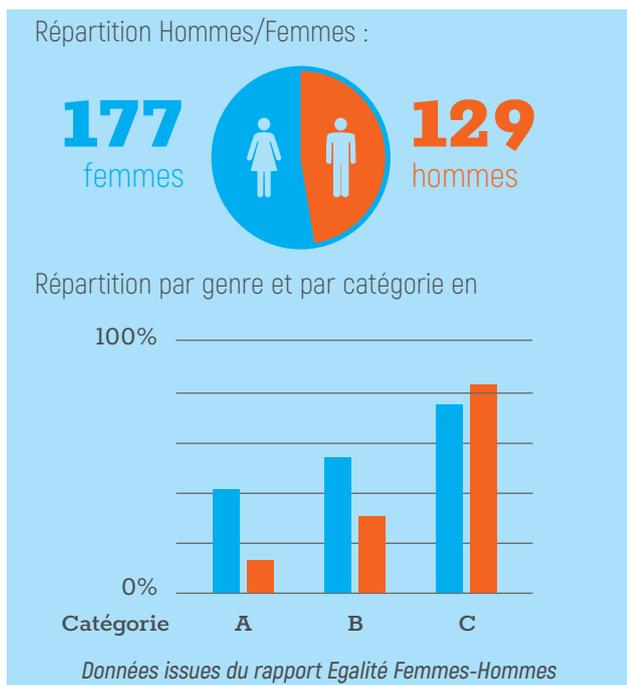
Montpellier Reine

Course mythique de la Montpellier Reine sur 4,8 km à laquelle la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a participé. Course mise en place pour soutenir et financer la prévention, le dépistage et la recherche contre le cancer du sein.

Nombres de participants en 2023 : 11



► Représentativité



► Gestion administrative du personnel



► Recrutement et mobilité interne

Nombre de dossiers de recrutements instruits : 72

Répartition par pôle :

- Pôle attractivité : 29
- Pôle aménagement-environnement : 25
- Pôle action culturelle : 3
- Pôle ressources : 15

Nombre de jurys organisés : 68

Nombre de stagiaires accueillis : 68

- Petite enfance (crèches) : 61
- Services administratifs : 4
- Services techniques : 2
- Services culturels : 1

► Hygiène, sécurité et conditions de travail

Nombre d'entretiens de ré-accueil organisés : 8

Objectif des ré-accueils :

- Accompagner l'agent lors de la reprise du travail après une interruption en favorisant le retour et le maintien dans l'emploi, et assurer si besoin, la mise à niveau des compétences,

- Sensibiliser l'agent et le manager à la prévention en termes de santé et identifier des risques potentiels.

Nombre d'analyse de poste (étude ergonomique du poste de travail informatique) : 12

Nombre de visites médicales : 132 visites planifiées auprès de la médecine du travail.



► Action sociale

Le COS 34 a fourni 990 prestations au profit du personnel de la CCVH.

Parmi la liste, les dossiers les plus importants en nombre sont :

- **Le Noël des enfants** = 177 prestations pour un montant total de 8 850 €,

- **La rentrée scolaire** = 134 prestations pour un montant total de 10 160 €,

- **Les frais de garde mensuelle** = 219 prestations pour un montant total de 6 255 €,

- **Les Séjours vacances** = 1 761 jours soit 22 949 €.

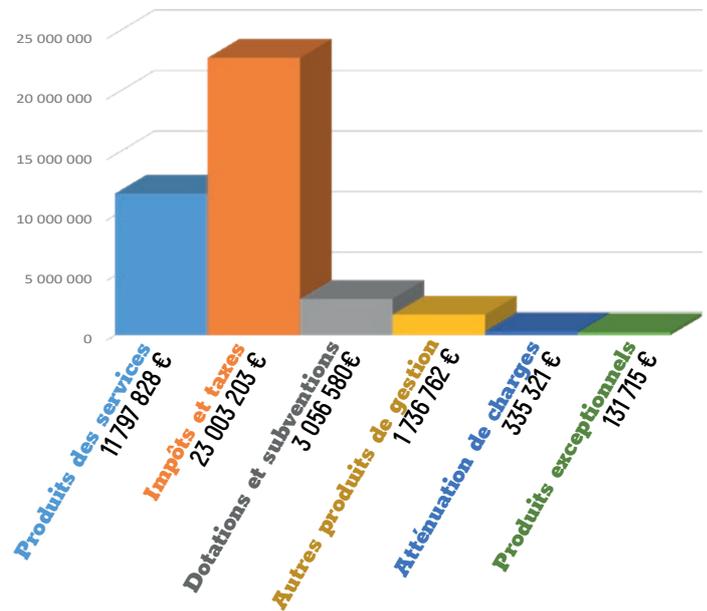
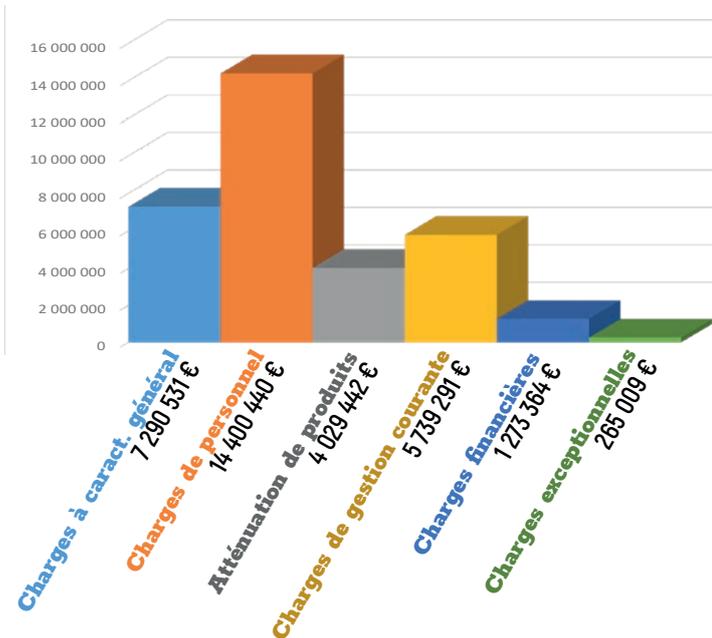
Pour les fêtes de fin d'année, la collectivité offre un chèque cadeau à tous ses agents, soit 306 agents bénéficiaires de 30 € de chèque cadeau en 2023. Une soirée est également organisée avec la distribution d'une attention pour chacun, attention en provenance d'artisans locaux.



Fonctionnement

► Dépenses réelles :
32 998 077 €

► Recettes réelles :
40 061 408 €



► Répartition des dépenses de **FONCTIONNEMENT** par orientation :

30



11,10 %
Orientation 1 - Economie

Agriculture - Viticulture ; Développement économique
Commerce et artisanat ; Alternateur ; Office du Tourisme.



18,27 %
Orientation 3 - Services

Petite enfance ; Jeunesse ; Parentalité ; Santé ; Mobilités ;
Sports ; Activités de pleine nature.



63,04 %
Orientation 2 - Cadre de vie

Droit des sols et urbanisme ; Habitat ; Petites villes de
demain ; Stratégie urbaine durable ; Grand site de France,
Natura 2000 ; Biodiversité ; Eau potable ; Assainissement ;
Déchets ménagers ; GEMAPI.



7,58 %
Orientation 4 - Culture

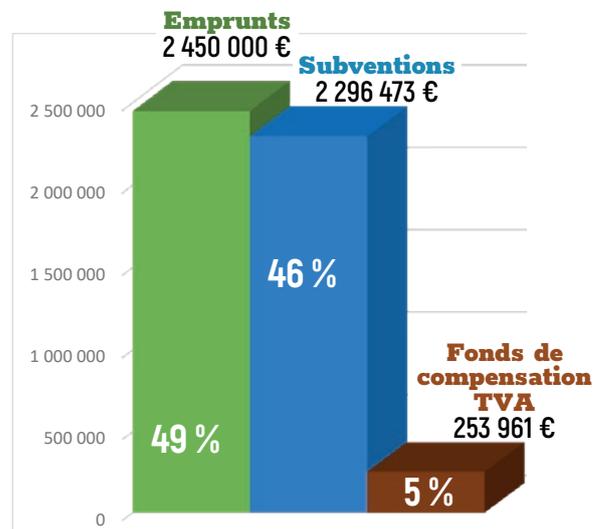
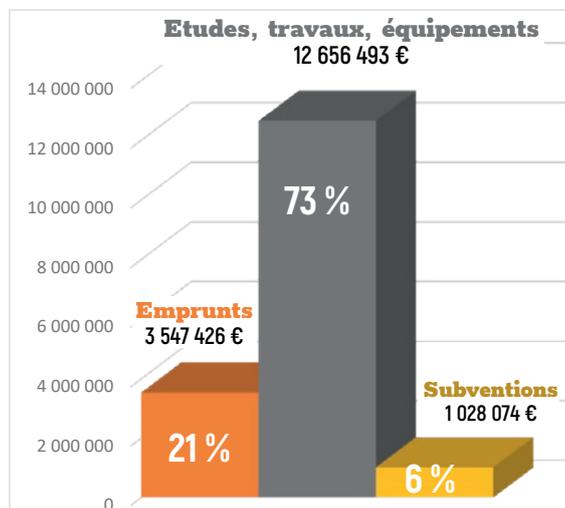
Ecole de musique ; Réseau de lecture publique ; Service
éducatif ; Ancienne abbaye d'Aniane ; Argileum.

Exécution budgétaire 2023 - fonctionnement (en €)	Dépenses	Recettes	Résultat d'exécution 2023	Résultat de clôture
Budget principal	26 524 493	28 840 918	2 316 425	11 766 220
Budget GEMAPI	227 829	365 126	137 297	412 658
Budget Immeubles de rapport	18 144	68 988	50 844	50 844
Budget ZAE la tour	265 336	265 336	-	-
Budget ZAE la garrigue	95 729	95 729	-	-
Budget ZAE les treilles	51 255	51 255	-	-
Budget ZAE la croix	1 107 491	1 107 491	-	-
Budget ZAE 3 fontaines	8 096	8 096	-	-
Total Services Publics Administratifs	28 298 374	30 802 939	2 504 565	12 229 722
Budget assainissement (EU)	4 333 429	5 175 569	842 140	307 972
Budget eau potable (AEP)	5 184 163	5 317 902	133 739	139 024
Budget SPANC	112 849	38 517	74 333	160 159
Total Services Publics Industriels et Commerciaux	9 630 441	10 531 988	901 547	8 788
Total tous budgets	37 928 815	41 334 927	3 406 112	12 238 510

Investissement

▸ Dépenses réelles :
17 231 993 €

▸ Recettes réelles :
5 000 434 €



▸ Répartition des dépenses d'INVESTISSEMENT par orientation :



8,76 %
Orientation 1 - Economie

Agriculture - Viticulture ; Développement économique
Commerce et artisanat ; Alternateur ; Office du Tourisme.



74,51 %
Orientation 2 - Cadre de vie

Droit des sols et urbanisme ; Habitat ; Petites villes de demain ; Stratégie urbaine durable ; Grand site de France, Natura 2000 ; Biodiversité ; Eau potable ; Assainissement ; Déchets ménagers ; GEMAPI.



15,15 %
Orientation 3 - Services

Petite enfance ; Jeunesse ; Parentalité ; Santé ; Mobilités ; Sports ; Activités de pleine nature.



1,58 %
Orientation 4 - Culture

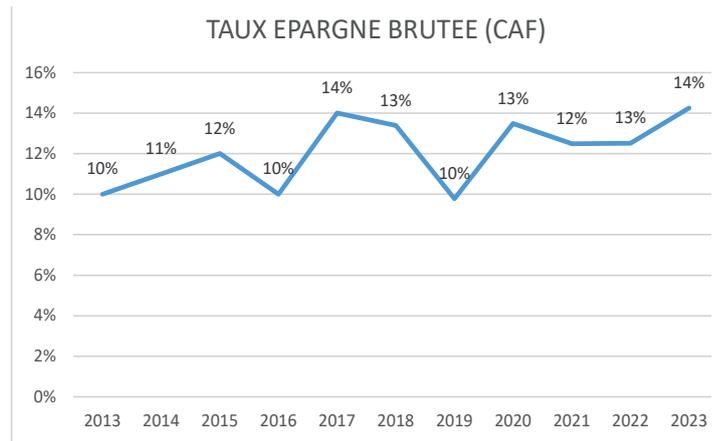
Ecole de musique ; Réseau de lecture publique ; Service éducatif ; Ancienne abbaye d'Aniane ; Argileum.

31

Réalisations 2023 en Investissement (en €)	Dépenses	Recettes	excédent ou besoin de financement 2023	excédent ou besoin de financement global
Budget principal	6 658 429	5 038 722	- 1 619 707	- 1 209 916
Budget GEMAPI	227 276	20 386	- 206 890	- 92 868
Budget Immeubles de rapport	-	-	-	-
Budget ZAE la tour	141 831	212 400	70 569	567 418
Budget ZAE la garrigue	230 596	-	230 596	734 172
Budget ZAE les treilles	133 397	44 518	88 878	513 747
Budget ZAE la croix	1 501 108	232 660	1 268 447	11 822 287
Budget ZAE 3 fontaines	8 096	-	8 096	375 633
Total Services Publics Administratifs	8 900 733	5 548 687	- 3 352 046	- 14 181 206
Budget assainissement (EU)	5 507 157	2 481 186	- 3 025 970	374 768
Budget eau potable (AEP)	4 097 624	1 933 100	- 2 164 523	680 312
Budget SPANC	-	340	340	18 293
Total Services Publics Industriels et Commerciaux	9 604 781	4 414 627	- 5 190 154	- 287 251
Total tous budgets	18 505 513	9 963 314	- 8 542 199	- 14 468 457

► Capacité d'autofinancement

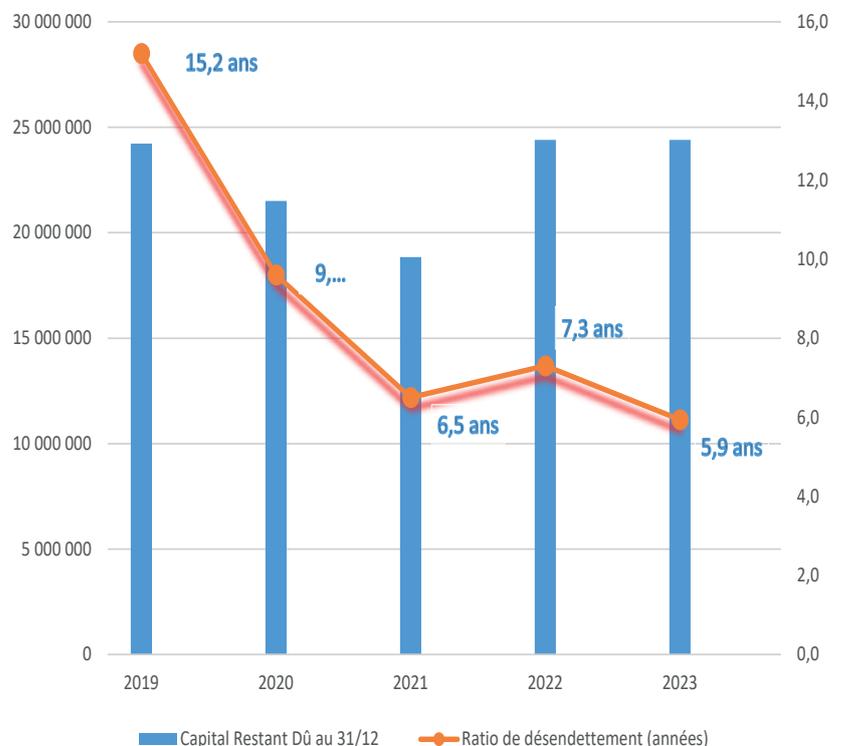
La bonne situation financière de la communauté de communes s'analyse en particulier par sa capacité d'autofinancement (épargne brute/recettes réelles de fonctionnement) qui est au-dessus de la barre des 10%. Elle s'est maintenue entre 10% et 12% entre 2013 et 2016 avec deux embellies en 2017, 2018 et 2020 (hausses à 13 et 14%). Elle se stabilise depuis 2021 à un peu plus de 12% et progresse depuis 2022 pour atteindre 14%. L'important est de conserver un niveau suffisant d'épargne permettant une capacité d'autofinancement par une gestion budgétaire rigoureuse et la maîtrise de l'endettement.



► Capacité de désendettement

La capacité de désendettement se mesure par le rapport entre l'encours de la dette sur l'épargne brute. Elle permet de mesurer le nombre d'années nécessaires qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser intégralement le capital de sa dette. Ce ratio doit être maintenu en deçà des 10 ans pour garantir la capacité de la collectivité à renouveler ses investissements. Depuis 2018, le ratio diminue régulièrement pour se maintenir depuis 2020 bien en dessous de 10 ans et atteindre moins de 6 ans pour 2023. Pour maintenir ce niveau, il est impératif de préserver une épargne suffisante tout en ayant recours à de nouveaux emprunts de manière raisonnée. Il s'agit de faire coïncider le financement de nouveaux investissements avec l'extinction de l'encours de la dette sur les prochaines années.

Budget principal



► Encours consolidé de la dette

La présentation du niveau d'endettement de la collectivité s'analyse par consolidation de la dette du budget principal avec les budgets annexes hors budget de l'eau et de l'assainissement, soit un total de 24,4 M€. L'encours de la dette de la collectivité a augmenté par la souscription d'emprunts nouveaux sur le budget principal. Le taux d'endettement qui se mesure par le rapport entre l'encours de dette et les recettes réelles de fonctionnement se situe à 0,60, sachant qu'il faut éviter de franchir le seuil de 1.

► Le point sur la fiscalité

- Taxe d'habitation (locaux vacants et résidences secondaires)

Taux : 15 % - Recettes fiscales : 938 766 €

- Taxe foncière bâti

Taux : 6,09% - Recettes fiscales : 2 294 264 €

- Taxe foncière non bâti

Taux : 16,76 % - Recettes fiscales : 234 810 €

- Cotisation foncière des entreprises

Taux : 38,71 % - Recettes fiscales : 2 406 791 €

- Taxe additionnelle sur les propriétés non bâties

Taux : 51,12 % - Recettes fiscales : 110 362 €

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Taux : 17,61 % - Recettes fiscales : 7 109 888 €

- Taxe de séjour

Recettes fiscales : 129 759 €

- Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux

Recettes fiscales : 896 355 €

- Taxe sur les surfaces commerciales

Cotisation : 325 191 €

SUBVENTIONS 2023

FONDS DE CONCOURS VERSES	
AIDES IMMOBILIER ENTREPRISES	156 005,41 €
Mas Palat - Gignac	24 000,00 €
SCI Lepicard - Aniane	5 156,14 €
SAS FGHI - Montarnaud	8 249,00 €
Menuiserie Simon - Gignac	10 915,20 €
Cellier Barbier - Montarnaud	5 469,30 €
Nature Dog - Montarnaud	12 000,00 €
Somahu - Saint-André-de-Sangonis	12 000,00 €
INAT Boulanger - Aniane	23 928,00 €
Rose Poudre - Saint-André-de-Sangonis	2 315,58 €
AIE Multiservice - Saint-André-de-Sangonis	25 000,00 €
Epingle à linge - Saint-André-de-Sangonis	2 494,71 €
En compagnie des perdrix - Aniane	16 248,00 €
Giugiu Brunch - Saint-André-de-Sangonis	1 643,23 €
Epingle à linge - Saint-André-de-Sangonis	2 703,69 €
Chez Bastogne - Saint-Jean-de-Fos	3 882,56 €
AIDES HABITAT	103 183,65 €
Puilacher	4 000,00 €
Le Pouget	15 000,00 €
Saint-André-de-Sangonis	15 000,00 €
PIG Renovissime	69 183,65 €
SPORT	550 000 €
Halle sport Gignac	555 000 €
LECTURE PUBLIQUE	85 186,96 €
Médiathèque - Gignac	74 380,00 €
Bibliothèque - Saint-André-de-Sangonis	3 397,80 €
Bibliothèque - Le Pouget	5 434,00 €
Bibliothèque - Saint-Paul-et-Valmalle	623,34 €
Bibliothèque - Tressan	1 351,82 €
PATRIMOINE VERNACULAIRE	2 079,00 €
Lavoir Aumelas	2 079,00 €
PETITE VILLES DE DEMAIN	16 700,00 €
Etude médiathèque - Saint-André-de-Sangonis	2 750,00 €
Etude trafic - Gignac	2 400,00 €
Etude Mobilité -Saint-André-de-Sangonis	11 550,00 €
PROSPECTIVE	109 918,58 €
Pont du chemin de bols - Puéchabon	11 040,75 €
Chemin du hameau de Cantagrils - Argelliers	10 000,00 €
Création de jardins partagés -Popian	6 342,76 €
Rénovation Mairie - Aumelas	3 674,00 €
Travaux avenue rosaire -Montpeyroux	60 000,00 €
Rénovation mairie -Aumelas	2 547,72 €
Aménagement restauration abords du château -Tressan	15 000,00 €
Réfection plafond salle polyvalente - Campagnan	1 313,35 €
TOTAL	1 028 074 €

ACTIONS POUR LES COMMUNES	
ANIANE	45 332,14 €
ARBORAS	
ARGELLIERS	10 000,00 €
AUMELAS	8 300,72 €
BÉLARGA	
LA BOISSIÈRE	
CAMPAGNAN	1 313,35 €
GIGNAC	666 695,20 €
JONQUIÈRES	
LAGAMAS	
MONTARNAUD	25 718,30 €
MONTPEYROUX	60 000,00 €
PLAISSAN	
POPIAN	6 342,76 €
LE POUGET	20 434,00 €
POUZOLS	
PUÉCHABON	11 040,75 €
PUILACHER	4 000,00 €
SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS	78 855,01 €
SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE	
SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT	
SAINT-GUIRAUD	
SAINT-JEAN-DE-FOS	3 882,56 €
SAINT-PARGOIRE	
SAINT-PAUL-ET-VALMALLE	623,34 €
SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN	
TRESSAN	16 351,82 €
VENDÉMIAN	

SUBVENTIONS 2023

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES

Développement économique	42 242 €
Initiatives Cœur Hérault	8 500 €
Les Potiers De Saint-Jean-de-Fos	9 000 €
Féeries d'Aniane	1 000 €
Cru Montpeyroux	3 000,00
CIVAM	500,00
Fédération IGP Hérault	5 000,00
ARIAC Cœur Hérault	2 000,00
Lundis Vignerons	800,00
Fête Transhumance	142,00
Syndicat AOC Terrasses Larzac	3 000,00
Mas des Arômes	1 000,00
AOC Grés de Montpellier	500,00
Festivals Vins Aniane	2 500,00
Marché Paysans	2 000,00
Féerie d'Aniane	1 000,00
Nuit des Pros	300,00
ARIAC Cœur Hérault	2 000,00
Activité de pleine nature	4 600 €
Foyer Rural Saint-Bauzille	1 000 €
La Roue Libre Gignac	3 400 €
Amis Chemin Vigan	200 €
Jeunesse, sport et parentalité	22 300 €
Comité Départemental Tambourin	2 000 €
Domaine Equestre 3 Fontaines	13 300 €
Comité Départemental Cyclisme	7 000 €
Culture	164 500 €
Théâtre Populaire Vallée	9 000 €
La Sauce	1 500 €
Cie Alfred de La Neuche	1 000 €
Office Culturel Vallée de l'Hérault	22 500 €
Association Clave Del Sol	3 000 €
Les Soumiaires	1 000 €
Office Culturel Vallée de l'Hérault	22 500 €
Association T'as Pas Tout Dit	2 500 €
Homo Ludens Associés	4 000 €
Association La Décalée	5 000 €
Vents Dans les Vignes	1 500 €
Montpellier 2028 Capitale Européenne	50 000 €
Association Amis de St-Guilhem	10 000 €
Théâtre Populaire Vallée de L'Hérault	21 000 €
CGEAC Cœur Hérault	10 000 €

Petite Enfance	32 300 €
Clapotis	10 800 €
Le Baril	7 200 €
Jouons Ludothèque	14 300 €
Environnement	16 000 €
Demain La Terre	16 000 €
Office De Tourisme St-Guilhem	600 000 €
Sydel Pays Cœur Hérault	363 407 €
Syndicat Centre Hérault	4 078 631 €
TOTAL	5 323 980 €

ACTIONS POUR LES COMMUNES

ANIANE	5 500,00 €
ARBORAS	
ARGELLIERS	
AUMELAS	
BÉLARGA	
LA BOISSIÈRE	
CAMPAGNAN	
GIGNAC	19 700,00 €
JONQUIÈRES	
LAGAMAS	
MONTARNAUD	
MONTPEYROUX	3 000,00 €
PLAISSAN	4 000,00 €
POPIAN	
LE POUGET	13 300 €
POUZOLS	
PUÉCHABON	
PUILACHER	
SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS	1 500 €
SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE	2 000,00 €
SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT	11 200,00 €
SAINT-GUIRAUD	
SAINT-JEAN-DE-FOS	9 000 €
SAINT-PARGOIRE	
SAINT-PAUL-ET-VALMALLE	
SAINT-SATURNIN-DE-LUCIAN	
TRESSAN	
VENDÉMIAN	36 500 €

MERCI

Les élus et les équipes de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault remercient leurs partenaires :

Europe, Etat, Région Occitanie, Département de l'Hérault, DREAL, DDTM, Communautés de communes Grand Pic Saint-Loup, Cévennes Gangeoises et Suménoises, Lodévois et Larzac, Clermontois, Pays Cœur d'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole, ADEME, Syndicat Centre Hérault, l'ensemble des communes du territoire et les ALSH communaux, Chambre d'agriculture de l'Hérault, Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Hérault, Novel Id, Ad'Occ, Agence de développement et des transitions, La Banque des Territoires, FOCCAL, Foncière Villages Vivants, ICH, CCI, CMA, Inspection académique de la circonscription de Gignac, Lycée agricole de Gignac, Office de tourisme intercommunal, Ministère de la culture, Ministère de l'éducation nationale, Rectorat de l'Académie de Montpellier, la DRAC, la Direction Départementale de la Lecture Publique, les bibliothécaires du réseau de la Vallée de l'Hérault, Tapatoudi,

Homo Ludens, TPVH, Les mécènes du festival Mots Parleurs : Sauramps, Cristal, Intermarché Gignac, Délices Traiteur, Crédit Agricole, Peugeot Gignac, Harmonie de Gignac, le Sonambule, Harmonie des deux rives, Laurent Schneider, archéologue Directeur de recherche CNRS, Fondation du patrimoine, Inrap, Office Culturel de la Vallée de l'Hérault, Service Régional de l'Archéologie, Conservation Régionale des Monuments Historiques, Sylvie Cazaux, professeur référente du service éducatif patrimoine de la Vallée de l'Hérault, les Potiers de Saint-Jean-de-Fos, Villes et métiers d'art, Isophoto, DSDEN, CCLL, Réseau des Grands Site de France, Conservatoire des Espaces Naturels, Demain la Terre, les Ecologistes de l'Euzière, Nérès CHIVE, service civique, LPO, Salsepareille, Groupe Chiroptères LR, OFB, ONF, GCLR, Fédération départementale de Chasse, Fédération départementale de pêche, Kermit, Animaterre, Rosalia Expertise, Aquascop, Les participants aux ateliers sur la stratégie GEMAPI : élus référents GEMAPI, EPTBs, Agence

de l'eau, CNRACL, KPMG, CAF, CGCB, équipe maîtrise d'œuvre étude de faisabilité PAE, Le Baril, Mescladis, Mozaïka, service jeunesse Aniane et Montarnaud, Jouons en ludothèques, Emile Menguy, Cinéma Alain Resnais, Roue Libre Gignacoise, Yves Ours Kokas, Edition de l'Ours, Cathy Fernez, Pika Editions, M. Murata Consul du Japon, Frédéric Feu du CIST, Frederic Gounel - Vendémian Tambourin, Jérôme Froget - Mozaïca - Mairie St André, Abdelatif El Aazri - Hérault Sport, Deborah Léger - Mairie Plaissan, Damien Plouy - Principal lycée agricole, Je cours toujours, Foyer rural de St-Jean-de-Fos, foyer rural de St-Bauzille, Baudille Trail, Comité Départemental de cyclisme 34, Les amis du Chemin de Guilhem, Comité départemental et Fédération française de tambourin, domaine équestre Trois fontaines, Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Hérault, SDIS 34, Gendarmerie, Comité Départemental de Canoe Kayak de l'Hérault, Pro APN 34, Croix Rouge Insertion, RézoPouce, Radio Pays d'Hérault, Radio Lodève.

CONTACTS

SERVICES ADMINISTRATIFS

Siège administratif de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault
2, parc d'activités de Camalcé
34150 GIGNAC
04 67 57 04 50 -
contact@cc-vallee-herault.fr
Horaires : 8h30 - 12h /
14h - 17h30 (17h le vendredi)
www.cc-vallee-herault.fr
Facebook : Communauté de communes Vallée de l'Hérault

SERVICE DES EAUX

chemin de l'écosite - 34150 GIGNAC
Adresse postale : Communauté de communes Vallée de l'Hérault
2, parc d'activités de Camalcé
34150 GIGNAC
04 67 57 36 26
servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr
Accueil physique : du lundi au vendredi de 8h à 13h
Accueil téléphonique : de 8h à 17h

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT

Le chai de la gare - Boulevard du Moulin
34150 GIGNAC
04 67 67 87 68 -
ecole-musique@cc-vallee-herault.fr

ARGILEUM - LA MAISON DE LA POTERIE

www.argileum.fr
Facebook : Argileum, la maison de la poterie
6, rue du monument
34150 SAINT-JEAN-DE-FOS
04 67 56 41 96

RELAIS PETITE ENFANCE

Domaine départemental des trois fontaines
34230 LE POUGET
04 67 56 41 94
enfance.jeunesse.ccvh@cc-vallee-herault.fr
Horaires : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Chemin de l'Ecosite
34150 GIGNAC - 04 67 57 65 63

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT VALLÉE DE L'HÉRAULT

www.stguilhem-valleeherault.fr
Facebook : Tourisme St-Guilhem

À Gignac :

2, parc d'activités de Camalcé
34150 GIGNAC
04 67 57 58 83
Maison du Grand Site :

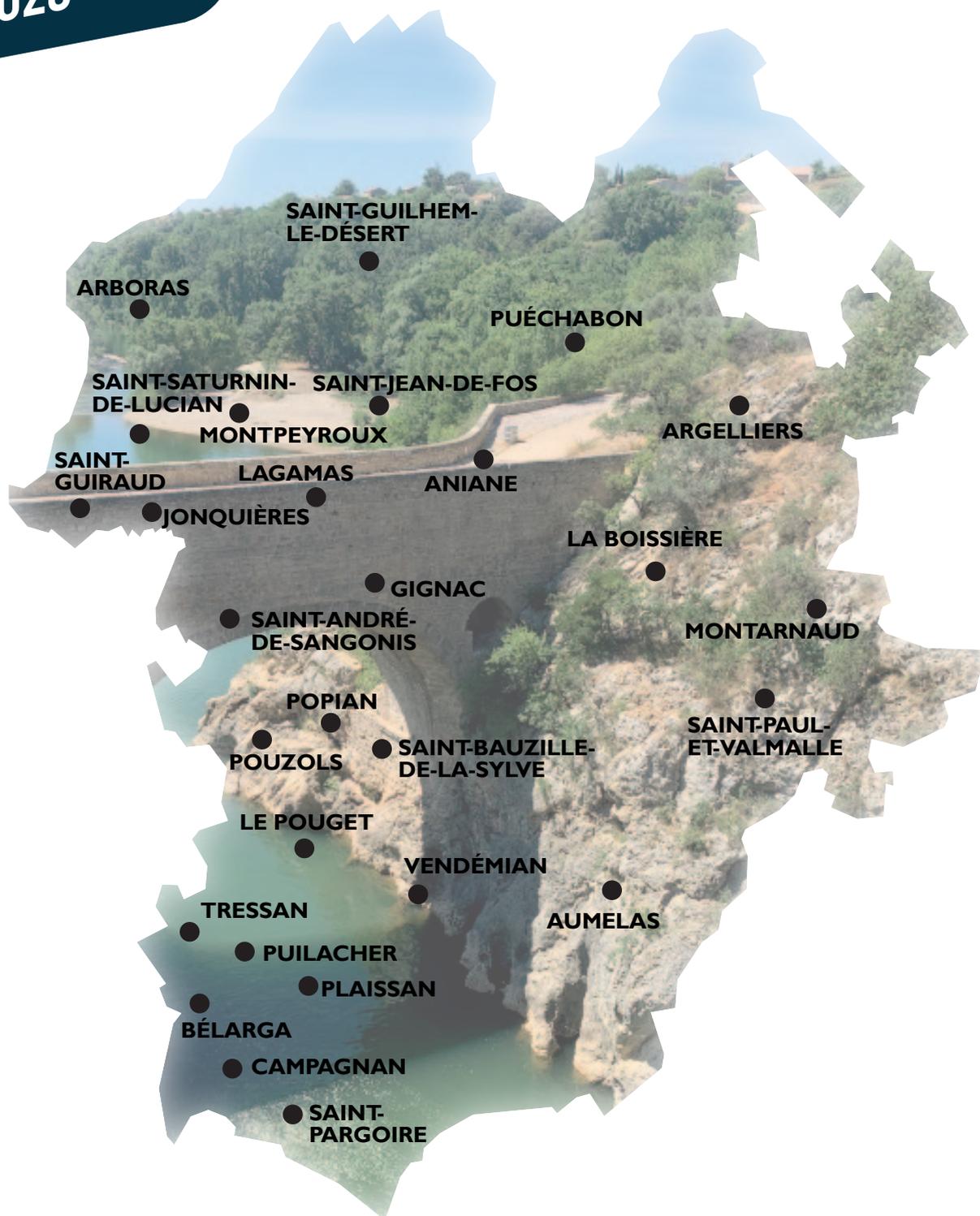
Pont du Diable :

34150 ANIANE
04 99 61 73 01
Ouvert de Pâques à la Toussaint

À St-Guilhem-le-Désert :

Place de la Liberté
34150 SAINT-GUILHEM-LE-DESERT
04 67 56 41 97
oti@saintguilhem-valleeherault.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



Communauté de communes Vallée de l'Hérault

2 parc d'activités de Camalcé

34 150 GIGNAC

04 67 57 04 50